



Driss Lachgar préside les travaux du 2^{ème} Congrès USFP/Taourirt

Le phénomène d'érosion des potentialités humaines nécessite une action réfléchie de la part de l'ensemble des intervenants

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

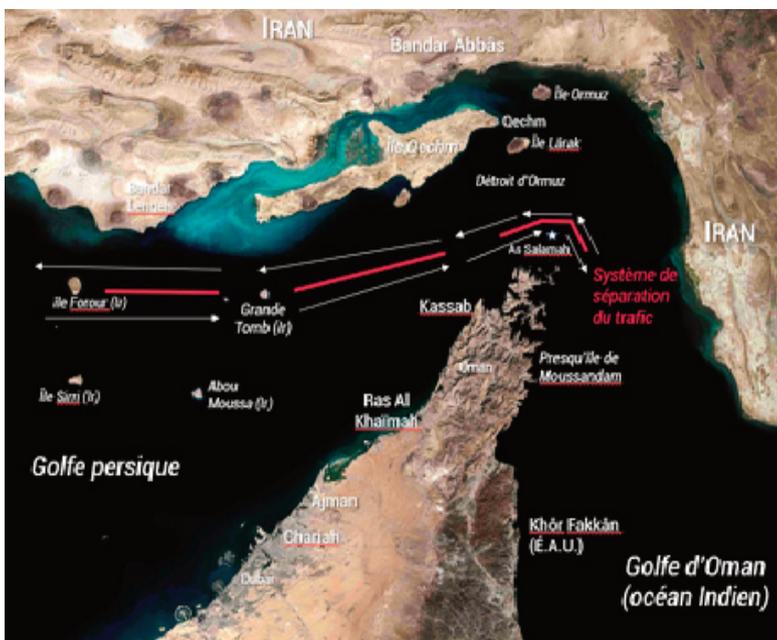
N°: 10542

Mardi 24 Juin 2025

Psychose

Et si l'Iran décidait de boucler le détroit d'Ormuz

L'impact sur l'économie du Maroc ne serait pas à sous-estimer



Page 4

Réunion du secrétariat de la Commission préparatoire du 12^{ème} Congrès national de l'USFP

Le président de la Commission préparatoire du 12^{ème} Congrès national de l'USFP, Youssef Aïdi, convoque la réunion du secrétariat de la Commission préparatoire composé des présidents des commissions thématiques, des rapporteurs et de leurs adjoints, qui se tient ce mardi 24 juin 2025 à 16 heures au siège central du parti à Rabat.

L'ordre du jour de cette réunion comporte la présentation des rapports sur l'état d'avancement des travaux des commissions thématiques, ainsi que les perspectives des travaux.

L'Union Socialiste face au vide du pouvoir

Une alternative contre l'immobilisme

Par Mohamed Assouali

Page 3



Le Wydad laminé par la Juve

Page 23

Driss Lachguar préside les travaux du 2^{ème} Congrès USFP/Taourirt

Le phénomène d'érosion des potentialités humaines nécessite une action réfléchie de la part de l'ensemble des intervenants

Actualité



En plein dans le chantier prodigieux de la restructuration des instances régionales, provinciales et locales du parti des forces populaires, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, sillonne l'ensemble des agglomérations urbaines et rurales dans un processus laborieux de réorganisation des structures itihadiyes et d'examen des différentes problématiques économiques, sociales et politiques au centre des préoccupations de la population marocaine.

Poursuivant un processus de réorganisation et de restructuration en perspective notamment des prochaines échéances électorales, le responsable usfpéiste après plusieurs provinces et préfectures, s'est rendu à Taourirt où il a donné le point de départ des travaux du deuxième Congrès provincial de cette collectivité locale organisés le dimanche 21 juin 2025 sous la thématique « L'équité spatiale et les enjeux de l'élan de développement de la province de Taourirt ».

Dans son allocution inaugurale de ces travaux, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires a rappelé les différents défis auxquels est confrontée la province sur le plan social et économique, évoquant le contexte national et les grandes mutations que connaît le Maroc après l'écoulement de 25 années de l'ère de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Driss Lachguar a relevé le recul démographique qui ronge, ces dernières années, cette province, les données statistiques officielles relevant la baisse du

nombre d'habitants de 130 mille à seulement une centaine de milliers d'âmes, et ce des suites de l'hémorragie occasionnée par l'immigration qui a vidé la province de ces forces humaines productives. Cela, a-t-il mis en avant, nécessite une action bien réfléchie de la part de l'ensemble des intervenants dont notamment les élus et les autorités locales, mais aussi l'administration centrale dans « la perspective de rendre justice à l'agglomération de Taourirt et revaloriser ses potentialités et ses compétences émissives et de s'atteler à motiver son investissement local par le biais de la consolidation réelle de ce processus, des

baisses fiscales et l'accompagnement structurel à même de répondre aux attentes de la population ».

Là-dessus, dans ce même contexte, le dirigeant usfpéiste a abordé les stations déterminantes qui ont marqué le Maroc de la nouvelle ère, rappelant le rôle pionnier de feu Meziane Belfquih, l'enfant de la province et l'un des architectes du rapport de la cinquantaine « qui a, par ailleurs, été introduit au parlement lors d'une journée d'étude et qui a constitué le point de lancement d'un débat national élargi autour de réformes droits-de-l'homme et sociétales ayant constitué les premiers pans de l'édification de l'Etat de droit ».

A ce propos, Driss Lachguar a rappelé que les cinq premières années de l'ère de Sa Majesté le Roi Mohammed VI ont été marquées par l'ouverture sur les libertés individuelles, les droits de l'Homme et l'édification des institutions de la démocratie, en observant que cela a été suivi par des années de projets structurels réalisés par l'Etat qui ne manquaient toutefois pas de conséquences sociales infructueuses révélées avec acuité par la crise sanitaire aiguë en particulier lors de la crise du Covid, ce qui a justifié l'élaboration par le Souverain d'une nouvelle stratégie matérialisée notamment par la couverture sanitaire et le soutien social direct.

Par ailleurs, le leader itihadi a souligné que la vision Royale ambitieuse ne pourrait être fructueuse si elle n'est pas réellement traduite en politiques équitables à même d'éviter l'injustice dont pâtissent les provinces marginalisées, et ce

par le biais d'une gestion gouvernementale efficiente, en rappelant que cela requiert l'avènement d'élites politiques locales aptes à assumer cette responsabilité et le plaider fort et sincère en faveur du développement de la province, « en particulier à l'ombre des prochaines échéances électorales aux niveaux législatif, régional et communal.

A cet égard, Driss Lachguar a appelé les participants à cet événement à opérer la sélection de leurs représentants en se fondant sur la règle de l'intégrité, la compétence et l'engagement quant à la défense des intérêts de l'agglomération de Taourirt à seule fin de procéder à un changement de l'intérieur des institutions provenant d'une volonté collective rompant intrinsèquement avec les pratiques vidant la province de ses réelles forces vives.

Et de conclure en invitant l'ensemble des militants du parti à constamment évoquer l'esprit de la lutte des glorieux habitants de la province qui ont fondé leur grandeur et leurs prises de positions nationales sur leur militantisme patriotique et leur dévouement sincère, tout en soulignant que l'Union socialiste des forces populaires, en cumulant son action, ses expériences et son attachement inébranlable à ses valeurs démocratiques et sociales, demeurera à jamais un partenaire déterminant concernant la justice spatiale et la réalisation de l'élan de développement requis pour la province de Taourirt à seule fin de retrouver son rayonnement et son rôle central au milieu du tissu national.

Rachid Meftah



La vision Royale ambitieuse ne pourrait être fructueuse si elle n'est pas réellement traduite en politiques équitables à même d'éviter l'injustice dont pâtissent les provinces marginalisées

L'Union Socialiste face au vide du pouvoir

Une alternative contre l'immobilisme

Introduction : Quand le doute devient système, le changement devient devoir

Comment continuer à croire aux promesses officielles alors que le quotidien des Marocains est marqué par la cherté de la vie, l'effondrement des services publics, et l'absence de perspectives claires ? Aucun taux de croissance ne saurait masquer une réalité sociale de plus en plus brutale : le Maroc ne traverse pas une simple crise conjoncturelle, mais un profond dérèglement systémique qui affecte l'économie, le social, la confiance, et le vivre-ensemble.

L'effondrement de l'école publique, la privatisation rampante de la santé, la marginalisation des jeunes et l'usure démocratique révèlent un modèle de gouvernance épuisé. Le temps des slogans technocratiques est révolu. Le changement n'est plus un luxe, mais une obligation éthique et politique.

Une majorité absolue, un pouvoir paralysé

Jamais un gouvernement n'a bénéficié d'autant de marges politiques : majorité parlementaire écrasante, soutien royal, stabilité institutionnelle. Et pourtant, jamais le pays n'a semblé aussi désorienté. Cette majorité, loin d'être un levier de réforme, est devenue un instrument d'inertie.

Plutôt que de transformer cette puissance institutionnelle en moteur de progrès, l'exécutif a choisi la communication cosmétique, la gestion à vue et l'inaction assumée. Résultat : un chômage des jeunes urbains à 33,4 %, une précarisation accélérée des classes moyennes, et une hausse continue des inégalités. Le plus préoccupant demeure la banalisation de l'échec : il ne s'agit plus d'un accident, mais d'une méthode de gouvernement.

Croissance sans redistribution : Une fracture sociale assumée

Dernière des discours sur l'attractivité économique et les investissements, la réalité sociale reste glaçante. Tandis que les indicateurs macroéconomiques affichent des chiffres séduisants, 54,8 % des dépenses de santé sont directement payées par les ménages, et 27,6 % des diplômés sont au chômage. L'école publique, autrefois pilier de la mobilité sociale, s'effondre dans l'indifférence générale.

Ce contraste est d'autant plus saisissant

lorsque l'on observe d'autres modèles : après la crise de 2011, le Portugal a augmenté de 12 % son budget de l'éducation en trois ans. Le Maroc, lui, maintient une austérité budgétaire qui concentre les ressources dans les grandes villes et abandonne les régions.

Un Maroc à deux vitesses : Territoires oubliés, citoyens exclus

Les régions rurales, les provinces de l'intérieur et les zones de montagne sont systématiquement sacrifiées par les politiques publiques. Le centralisme économique concentre les investissements dans quelques métropoles vitrines, tandis que le reste du territoire subit l'abandon.

Cette injustice spatiale alimente une injustice sociale plus large. Aucun projet de refondation nationale ne peut réussir sans un rééquilibrage territorial sérieux. La régionalisation reste à l'état de slogan tant que les politiques publiques ne sont pas repensées selon les besoins des citoyens des périphéries.



L'échec du gouvernement actuel n'est pas technique, il est politique. Il tient à son refus d'écouter, d'agir, de réformer

Démocratie en panne : Défiance, abstention, désengagement

La crise est aussi politique. La défiance envers les institutions, les partis et les élections atteint un niveau critique, surtout chez les jeunes. Le sentiment que la politique est inutile, voire nuisible, s'installe. Et il ne s'agit pas d'un caprice générationnel, mais d'un symptôme grave : celui d'une démocratie vidée de son contenu.

Rien ne sera possible sans une refondation du lien entre l'État et les citoyens. La démocratie doit redevenir un espace de transformation, de conquête de droits, et non un simple rituel électoral vidé de sens.

L'Union Socialiste des forces populaires : Une voix claire dans un paysage confus

Dans un contexte marqué par une crise politique et sociale d'une ampleur inédite, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) émerge comme un acteur central sur la scène nationale. Forte de son héritage historique, de son engagement constant en faveur des causes nationales et sociales, et de sa contribution fondatrice au nouveau modèle de développement, l'USFP incarne aujourd'hui une alternative crédible et enracinée, portée par une présence effective sur le terrain et une proximité assumée avec les préoccupations du citoyen.

La question qui s'impose désormais avec insistance est la suivante : les autres composantes de l'opposition sont-elles prêtes à s'élever à la hauteur de l'héritage historique, à dépasser les logiques d'hésitation et de dispersion, pour construire un front politique cohérent et audacieux, dirigé par l'école socialiste, riche de son expérience, de sa légitimité et de son capital humain ? L'épisode de la motion



L'USFP incarne aujourd'hui une alternative crédible et enracinée, portée par une présence effective sur le terrain et une proximité assumée avec les préoccupations du citoyen

de censure, proposée et défendue par l'USFP, a constitué un test de grande ampleur. Il a révélé les limites d'une opposition fragmentée, où certains ont préféré l'attentisme à l'action, renonçant ainsi à exercer pleinement leurs responsabilités constitutionnelles.

S'il est vrai que l'opposition n'est pas tenue à une discipline de groupe identique à celle de la majorité, il n'en demeure pas moins que les circonstances actuelles, marquées par un mécontentement social croissant et une défiance généralisée envers les institutions, imposent un sursaut collectif. Le temps est venu pour l'opposition de dépasser les postures, de rompre avec les calculs étroits, et de proposer une alternative unie, lisible et courageuse, capable de rallumer la flamme de la confiance citoyenne.

Face à cette défaillance de leadership au sein de l'opposition, l'USFP se distingue par une dynamique organisationnelle soutenue et structurée. Sous l'impulsion de son Premier secrétaire, le parti a entrepris une série de tournées régionales, mené une vaste opération de restructuration de ses instances provinciales et régionales, et réactivé ses structures parallèles, notamment une jeunesse combative et un secteur féminin en pleine redynamisation.

Dans cette même logique de mobilisation, l'USFP prépare avec sérieux son douzième congrès national, prévu en octobre 2025. Ce rendez-vous n'est pas pensé comme une simple formalité statutaire, mais comme une étape stratégique essentielle pour refonder l'outil politique, dans un esprit de rénovation, d'ouverture et d'adaptation aux mutations profondes de la société marocaine.

L'USFP ne se contente pas de discours. Il agit, encadre, forme et inspire. Plus que jamais, il apparaît comme la force la mieux placée pour assumer le rôle de chef de file d'une opposition véritable, forte, structurée, enracinée dans les attentes populaires, et capable de porter un projet de société juste, inclusif et porteur d'avenir. C'est à cette condition que la politique retrouvera son sens : celui de servir le peuple, de défendre les valeurs de justice et de dignité, et de tracer une issue à la crise systémique dans laquelle s'enlise notre pays.

Réformes ou effondrement : Il faut choisir

Le pays est à la croisée des chemins. Soit il opte pour des réformes audacieuses et structurantes, soit il poursuit sa dérive vers la dislocation sociale et la perte de confiance. L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) défend une vision claire et courageuse, articulée autour de mesures concrètes et immédiatement réalisables :

- Une réforme fiscale équitable, fondée sur la justice verticale et horizontale, afin de soula-

ger les classes moyennes et populaires.

- La création d'un Fonds national contre la vie chère, destiné à soutenir les familles durement touchées par l'inflation et la précarité.

- La digitalisation unifiée des secteurs de la santé et de l'éducation, pour garantir l'efficacité, la transparence et l'égalité d'accès aux services publics.

- La réorientation des investissements publics vers les territoires marginalisés, pour une véritable justice spatiale et une relance inclusive.

- Le renforcement des mécanismes de redevabilité, en liant clairement le pouvoir à la responsabilité, et en consolidant les institutions de contrôle.

Mais sortir durablement de la crise exige une approche plus large, systémique et territorialisée, à travers :

- La relance du chantier de la régionalisation avancée, accompagnée d'une véritable décentralisation politique et d'une déconcentration administrative effective, pour rapprocher la décision publique du citoyen et dynamiser les initiatives locales.

- La réforme de la politique énergétique, en investissant massivement dans les énergies renouvelables, en démocratisant l'accès à l'énergie, et en plaçant la souveraineté énergétique au cœur du développement durable.

- La refonte du système de compensation, afin qu'il bénéficie réellement aux plus démunis, en ciblant mieux les aides publiques et en éliminant les effets d'aubaine.

- La consolidation des mécanismes de protection de l'environnement, en intégrant la justice climatique dans toutes les politiques sectorielles et en promouvant un modèle de développement écoresponsable.

- La réforme en profondeur du système judiciaire, pour garantir une justice indépendante, accessible et au service de l'égalité des droits.

- Une politique salariale équitable et motivante, qui reconnaît la valeur du travail, réduit les écarts injustifiés et valorise les agents du service public.

Ces mesures ne relèvent pas de l'utopie. Elles sont le socle d'un projet de société progressiste, porté par un parti qui refuse le fatalisme et assume son rôle d'alternative. Car oui, une autre voie est possible. Mais elle exige du courage, de la constance, et une volonté politique forte de remettre l'humain, la dignité et la justice au centre de l'action publique.

Conclusion : L'alternative est là, elle se construit dans l'action

L'échec du gouvernement actuel n'est pas technique, il est politique. Il tient à son refus d'écouter, d'agir, de réformer. Face à ce vide, l'Union Socialiste des forces populaires ne se contente pas de dénoncer : elle propose, elle agit, elle mobilise.

Le Maroc n'a pas besoin d'un sauveur providentiel. Il a besoin d'un projet collectif, structuré, porté par une volonté sincère de changement. Entre résignation et espérance, l'USFP fait un choix clair : construire, pas à pas, un futur ancré dans la justice, la dignité et la solidarité.

Par Mohamed Assouali
Membre de la Commission nationale
d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Plus que jamais, l'USFP apparaît comme la force la mieux placée pour assumer le rôle de chef de file d'une opposition véritable, forte, structurée, enracinée dans les attentes populaires, et capable de porter un projet de société juste, inclusif et porteur d'avenir

Psychose

Et si l'Iran décidait de boucler le détroit d'Ormuz

L'impact sur l'économie du Maroc ne serait pas à sous-estimer

Alors que notre précédent article, paru dans l'édition du 21-22 juin courant, analysait en profondeur les implications du conflit israélo-iranien sur le Maroc, de nouveaux développements viennent bouleverser la donne stratégique régionale. Le vote du parlement iranien en faveur de la fermeture du détroit d'Ormuz marque un tournant critique. Dans cette suite, nous revenons sur les répercussions de cette escalade géopolitique et ses impacts potentiels sur le Royaume.

Le 22 juin 2025, à 03h12 du matin, l'histoire s'est accélérée. Dans le plus grand secret, les Etats-Unis et Israël ont déclenché une opération militaire d'une ampleur rarement atteinte, baptisée Midnight Hammer, contre les installations nucléaires iraniennes. En moins de deux heures, une centaine d'avions, dont 7 bombardiers furtifs B-2 Spirit et une salve de missiles de croisière Tomahawk ont frappé des cibles sensibles à Fordow, Natanz et Ispahan.

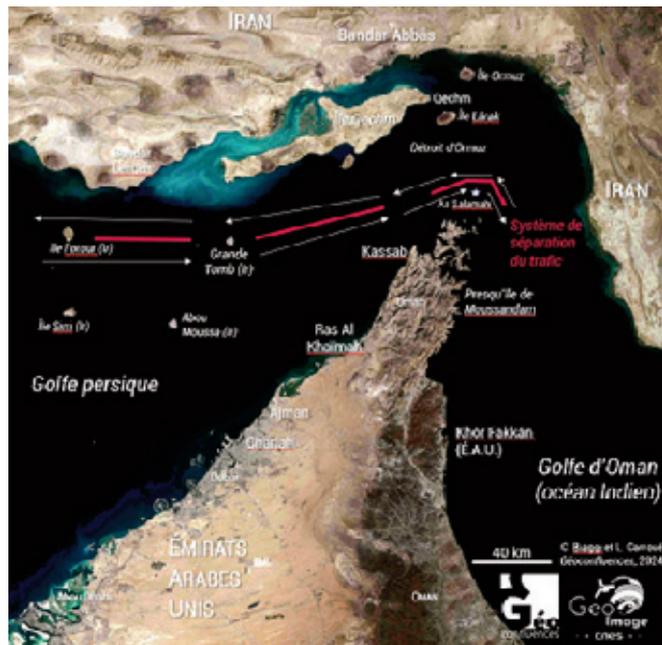
Ce qui aurait pu être une démonstration de force ponctuelle a au contraire, ouvert la voie à une spirale d'escalade incontrôlée. L'Iran n'a pas tardé à répondre. Et sa réponse a pris deux formes : des frappes directes contre Israël — notamment contre l'aéroport Ben Gourion et des centres de commandement à Tel Aviv — mais surtout, une décision stratégique sans précédent : le Parlement iranien a approuvé dans la foulée la fermeture du détroit d'Ormuz, une décision que l'instance suprême de sécurité doit encore valider pour qu'elle entre en application. Le Conseil suprême de sécurité nationale iranien doit donc encore prendre la décision finale mais le député et commandant des gardiens de la révolution, Esmail Kosari, a déclaré au Young Journalist Club que la fermeture du détroit est à l'ordre du jour et qu'elle « sera mise en œuvre si nécessaire ».

Et le Maroc, dans tout cela ? A première vue, le Royaume semble loin de ces tensions qui embrasent le Moyen-Orient. Mais en réalité, il se trouve au cœur des répercussions économiques, énergétiques et stratégiques de cette crise. Car dans un monde globalisé, la géopolitique ne connaît plus de frontières, et une crise dans le détroit d'Ormuz suffit à faire vaciller les équilibres marocains.

Le cœur énergétique du monde suspendu à un fil

Le détroit d'Ormuz n'est qu'un goulet d'étranglement géographique d'une quarantaine de kilomètres, mais il canalise près de 40% du pétrole transporté par voie maritime dans le monde. Chaque jour, plus de 20 millions de barils de brut — ainsi que des volumes colossaux de gaz naturel liquéfié — y transitent.

En approuvant la fermeture du détroit, même partielle, l'Iran ne bloquera pas seulement les navires. Il menacera l'architecture énergétique mondiale, les chaînes logistiques globales, les prix des matières premières... et par extension, la stabilité économique de dizaines de pays, du Japon au Maroc.



Cette tactique n'est pas nouvelle. Mais ce qui change aujourd'hui, c'est la volonté affirmée de la mettre à exécution, avec des moyens modernisés : mines navales évoluées, vedettes rapides, drones marins, frappes de missiles sur des terminaux pétroliers ennemis. C'est la guerre par saturation, l'usure stratégique, la perturbation non-déclarée.

L'énergie, notre talon d'Achille

Le Maroc importe près de 90% de ses besoins énergétiques. Le pétrole brut, le gaz, le gaz : tous sont acheminés par voie maritime et dépendent, directement ou indirectement, de la stabilité du marché mondial. La flambée du prix du baril — qui pourrait atteindre les 300 dollars dans les pires scénarios selon les analystes de Goldman Sachs — est une menace directe pour l'économie marocaine.

Les premiers effets se feront sentir dès les premières semaines si la fermeture du détroit d'Ormuz est confirmée. Le coût du transport maritime explosera. Les assurances doubleront. Les délais s'allongeront. Résultat : le prix à la pompe grimpera, et avec lui celui des produits alimentaires, du transport, de l'électricité. Dans un pays où l'inflation a déjà pesé sur le pouvoir d'achat en 2023-2024, un nouveau choc pétrolier aurait un effet dévastateur sur les classes moyennes et populaires.

Pour Anas El Khallouki, expert en géopolitique, « le Maroc est exposé de manière frontale. Une crise prolongée autour du détroit d'Ormuz alourdirait considérablement la facture énergétique, ferait exploser le déficit commercial et exercerait une pression insoutenable sur les subventions aux carburants ».

Hausse des prix, baisse des marges

Au-delà du consommateur, c'est l'ensemble du tissu économique marocain qui encaissera le choc. Le secteur du transport routier, déjà fragile, pourrait voir ses coûts d'exploitation monter en flèche. L'agriculture intensive, qui dépend largement des intrants importés, notamment des engrais et du gaz pour les serres, sera aussi lourdement touchée. L'industrie manufacturière, elle, pourrait faire face à une double peine : des importations plus chères et des exportations moins compétitives.

L'effet domino sera alors immédiat : ralentissement de la croissance, baisse de la compétitivité et augmentation du chômage dans les secteurs les plus vulnérables.

Une dépendance énergétique structurelle

La crise met cruellement en lumière une réalité longtemps occultée : la dépendance énergétique du Maroc est structurelle, et la diversification entamée reste inachevée. Le chantier du gazoduc Nigeria-Maroc, stratégique pour l'approvisionnement futur du Royaume, n'est pas encore abouti. Les investissements dans le solaire et l'éolien sont prometteurs, mais encore loin de couvrir la demande nationale.

Pour Amina Boussarhane, spécialiste des politiques énergétiques, « l'éventuelle fermeture du détroit d'Ormuz nous rappelle que sans indépendance énergétique, il n'y a pas de souveraineté économique ». « Le Maroc doit accélérer ses projets de stockage stratégique, de terminaux de regazéification et de contrats à long terme pour sécuriser ses approvisionnements », estime-t-elle.

Une crise géopolitique aux portes du détroit de Gibraltar

Mais la crise n'est pas seulement économique. Elle est aussi stratégique. Le détroit d'Ormuz est à l'autre bout de l'océan Indien, mais ses répliques atteignent jusqu'à Tanger Med et au détroit de Gibraltar. La militarisation des voies maritimes, les tensions régionales et le risque de confrontation ouverte entre l'Iran et les puissances occidentales peuvent reconfigurer l'ensemble du commerce maritime mondial.

Tanger Med, hub logistique stratégique entre l'Europe et l'Afrique, pourrait subir des perturbations importantes si les routes maritimes sont détournées, si les flux de conteneurs ralentissent, ou si les assurances imposent des surcoûts prohibitifs. Le Maroc, qui ambitionne de devenir une plateforme régionale du commerce et de la logistique, se trouve confronté à un test grandeur nature de sa résilience.

Un monde arabe déstabilisé, un Maroc prudent

Dans le monde arabe, la crise renforce les clivages. Les pays du Golfe sont en première ligne. Les pays importateurs — Egypte, Tunisie, Jordanie, Liban — vacillent déjà. Et le Maroc, fidèle à sa doctrine de neutralité active, garde une posture prudente mais vigilante.

Le Royaume n'a aucun intérêt à s'aligner sur une logique de blocs. Son objectif est clair : préserver ses équilibres internes, défendre ses intérêts économiques et maintenir ses relations stratégiques, tant avec les partenaires du Golfe qu'avec les grandes puissances occidentales.

Mais cette position d'équilibre sera difficile à tenir si la crise s'enlise, si les flux financiers se tarissent, ou si l'instabilité régionale affecte la sécurité intérieure et les transferts de la diaspora.

Un test pour la souveraineté marocaine

Ce qui se joue dans les eaux brûlantes du détroit d'Ormuz dépasse largement le plan militaire. C'est un test de stress pour l'économie mondiale, une mise à l'épreuve pour les nations dépendantes, un rappel brutal que l'interconnexion globale peut aussi être une vulnérabilité.

Pour le Maroc, c'est une alerte stratégique. Une invitation à repenser son modèle énergétique, à renforcer ses marges de manœuvre économiques, et à affirmer sa souveraineté face à un monde où les crises sont de moins en moins locales, et de plus en plus systémiques.

Les décisions qui seront prises dans les mois à venir — sur l'énergie, sur la diplomatie, sur la logistique — auront des conséquences durables. Car l'histoire, parfois, choisit de frapper loin pour tester la solidité de ceux qui croient en être éloignés.

Mehdi Ouassat
Lire également page 8

51^{ème} Conseil des ministres des AE de l'OCI

Les efforts de SM le Roi au profit de l'Afrique et Son rôle pour la protection des lieux saints à Al-Qods Acharif salués

Les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), réunis les 21 et 22 juin à Istanbul pour la 51^e session de leur Conseil, ont salué l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, visant à permettre l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique.

Les ministres des Affaires étrangères islamiques ont souligné l'importance stratégique de cette Initiative Royale, qui s'inscrit dans le cadre de la solidarité agissante du Royaume du Maroc avec les pays africains frères en général et la région du Sahel en particulier.

Ils ont également loué l'Initiative des États africains atlantiques lancée par Sa Majesté le Roi, que Dieu Le Glorifie, en tant que processus de partenariat africain destiné à renforcer les liens de coopération et d'intégration entre les pays africains riverains de l'Océan Atlantique, dans l'objectif de consolider la paix, la stabilité et la prospérité partagée dans la région.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI a aussi salué le rôle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en tant que Leader sur la ques-

tion de la migration en Afrique, ainsi que la poursuite par le Maroc de son rôle de "Champion Country" pour la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations.

En matière de lutte contre le terrorisme, les ministres se sont félicités du choix du Royaume du Maroc par les Nations Unies en tant que partenaire pour abriter le Bureau du Programme des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique, inauguré le 24 juin 2021 à Rabat, et salué l'expérience du Royaume à travers la présidence de l'Africa Focus Group relevant de la Coalition mondiale contre Daech, ainsi que l'ensemble des efforts déployés par le Royaume au niveau régional et international.

A cette occasion, le Maroc a été élu membre de la Commission Permanente Indépendante des Droits de l'Homme de l'OCI pour un mandat de trois ans, en reconnaissance de la place éminente qu'occupe le Royaume dans la promotion et la protection des droits de l'Homme tant au niveau national qu'international.

Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la



Coopération islamique ont salué les efforts continus de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, président du Comité Al-Qods, pour la protection des lieux saints à Al-Qods Acharif.

Dans leur résolution sur "la Capitale de l'État de Palestine, Al-Qods Acharif", les ministres des Affaires étrangères islamiques ont loué le rôle substantiel joué par l'Agence Bayt Mal

Al-Qods Acharif, à travers la réalisation de plusieurs projets de développement au profit de la population de la ville sainte et le soutien à sa lutte.

La Déclaration d'Istanbul a également salué les efforts du Comité Al-Qods, sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et de son bras exécutif, l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, pour préserver l'identité de la ville sainte en tant

que symbole de tolérance et de coexistence entre les trois religions monothéistes et consacrer son statut juridique.

Le 51^e Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OCI a clôturé ses travaux dimanche par l'adoption de la Déclaration d'Istanbul et de plusieurs résolutions portant sur diverses questions politiques, économiques et culturelles concernant le monde islamique.

Ouverture à Lunda du 17^{ème} Sommet des affaires USA-Afrique en présence du Maroc

Le 17^e Sommet des affaires États-Unis/Afrique, principal événement annuel du Corporate Council on Africa (CCA), a officiellement ouvert ses travaux lundi dans la capitale angolaise, Luanda, en présence du Président angolais, João Lourenço, de chefs d'Etat, de hauts responsables de gouvernements et de délégations de plusieurs pays, dont le Maroc.

Le Royaume est représenté à cet événement par une importante délégation conduite par le ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des Politiques Publiques,

Karim Zidane. Elle comprend de hauts responsables d'organismes publics et privés, ainsi que des représentants de plusieurs groupes, notamment l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) et l'Office national des chemins de fer (ONCF).

Les sujets de discussions de ces trois jours sont variés : les infrastructures, la santé, la fabrication, l'économie numé-

rique, la finance, les énergies renouvelables, la technologie et l'exploitation minière.

Au programme de ce rassemblement figurent des sessions plénières sur «L'avenir du partenariat entre les États-Unis et l'Afrique», «Corridor de Lobito: renforcer les partenariats pour l'avenir des infrastructures dans le continent», «Les voies de la prospérité: une vision partagée du partenariat entre les États-Unis et l'Afrique», «Les femmes et le leadership: stimuler l'innovation, catalyser les investissements» et «Promouvoir les partenariats énergétiques».

Plusieurs tables rondes et des panels aborderont divers sujets, notamment «Investir dans l'avenir : des solutions durables et évolutives pour les villes africaines en pleine croissance», «Libérer le potentiel gazier de l'Afrique: voies vers une croissance durable et la sécurité énergétique» et «Débloquer des capitaux pour les infrastructures africaines grâce à des financements innovants».

Les conférenciers devront également examiner les moyens devant permettre d'investir dans le transport d'électricité en Afrique, d'adopter une vision commune du commerce et de l'investissement, de catalyser le financement des projets numé-

riques en Afrique et de favoriser un développement porté par le secteur privé.

L'évènement, qui se tient du 22 au 25 juin, prévoit des séances de jumelage et de réseautage B2B et des side-events, ainsi que la remise du Prix du leadership économique distingué.

Ce sommet de haut niveau, organisé conjointement avec le gouvernement angolais, offre des opportunités de réseautage inégalées, facilitant les rencontres entre dirigeants du secteur privé, représentants gouvernementaux, investisseurs et entrepreneurs américains et africains.

La rencontre est devenue un creuset pour forger des partenariats, explorer de nouvelles perspectives commerciales et élaborer des politiques favorisant des relations commerciales et d'investissement solides entre les États-Unis et l'Afrique.

Ce 17^e Sommet réunit plus de 1.500 délégués, dont des Présidents, des chefs de gouvernement et des ministres africains, de hauts fonctionnaires du gouvernement américain et des dirigeants d'entreprises américaines et africaines. Il est conçu pour faciliter les rencontres individuelles, permettant aux participants d'entrer en contact avec des partenaires, des investisseurs et des clients potentiels dans différents secteurs.



Pourquoi l'Algérie ne nous aime-t-elle pas ?

HORIZONS

Cette question est-elle valable dans son absolu ? Bien sûr que non, car elle contient des exagérations, voire des exagérations intentionnelles...

Son but est de provoquer, de susciter une réflexion et une analyse plus approfondies. Elle implique également une autre question sous-jacente :

Qu'est-ce qui inquiète l'Algérie chez nous, les Marocains (l'Etat et la société) ?

Je commencerai par un incident qui a suscité ma réflexion en tant que citoyen marocain, que j'ai enregistré avec une certaine surprise et un étonnement fraternel pendant le mois de la Coupe du monde au Qatar (novembre 2022). Il s'agit de certaines positions dans lesquelles se sont glissées des élites algériennes de divers niveaux, manifestement gouvernées uniquement par l'instinct de « l'envie », qui, lorsqu'il submerge celui qui le possède, ne le pousse pas tant à la « créativité compétitive » qu'à la « stagnation négative » contre elles-mêmes et les autres.

Ce fut un véritable scandale à l'époque, venant des élites censées façonner l'opinion publique de notre pays frère, l'Algérie, signe de l'ampleur de la négativité de la « question marocaine » dans leur subconscient. La valeur sémantique (victoire sportive dans un forum international) acquise par la jeunesse marocaine grâce aux techniques d'une compétition sportive a malheureusement déclenché une énergie négative et provocatrice au sein de ces élites et a suscité une question inquiétante qui a pris de l'ampleur dans notre réflexion.

C'était une raison sérieuse de se poser une autre question : Connaissons-nous bien l'Algérie, nous les Marocains ?

Il s'agit d'une question de connaissance scientifique, et non de simple rhétorique.

En effet, il est important que nous, Marocains, nous interrogeons sur l'absence d'un « centre d'études maghrébines » comparable au « Centre d'études africaines » à Rabat.

Sur le plan académique, nous manquons d'une solide connaissance de la structure des sociétés mauritanienne, algérienne, tunisienne et libyenne. Nous ne disposons pas d'experts marocains des affaires algériennes qui produisent des connaissances qui, dans la logique de l'Etat, ne peuvent qu'être

utiles à tout décideur politique.

En tout cas, on peut faire une observation préliminaire :

Quand on considère la question ci-dessus, le rapport de Mme Isabelle Werenfels, chef du département Afrique du Nord et Moyen-Orient à l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité (un institut officiel basé à Berlin), qui affirme implicitement l'intérêt (du Maghreb) à freiner la montée en puissance marocaine en Afrique de l'Ouest, a presque un sens explicatif.

En d'autres termes, comme cela avait été noté à l'époque, le rapport allemand semble presque parler au nom de l'Algérie (et, dans une moindre mesure, de la Tunisie). Autrement dit, de manière simpliste, compte tenu des lacunes institutionnelles qui entravent le processus de développement de l'Algérie pour des raisons internes, les autres voisins du Maghreb (en particulier le Maroc) doivent marquer une pause jusqu'à ce que la politique du gouvernement algérien se redresse, et que chacun puisse alors agir librement.

Il s'agit là, bien sûr, d'une explication absurde, si tant est qu'elle existe.

La réalité est que « le Maroc est devenu un problème pour la plupart des élites algériennes », les obligeant à prêter attention aux retombées que cette situation leur impose, pour laquelle on ne trouve d'explication convaincante que dans le domaine de la « psychologie », avec toutes les possibilités que cela ouvre (en l'absence d'attention et de vigilance dans un cadre national constructif) aux agendas transmagnéhribins et transalgériens, alimentant ici et là le dynamisme de l'extrémisme et l'escalade.

Nécessité de comprendre la personnalité algérienne

Un haut responsable marocain m'a confié un jour avoir été choqué d'entendre un responsable algérien lui adresser ce conseil :

« Vous, les Marocains, vous ne nous comprenez pas, nous les Algériens. Ne nous répondez pas, même si nous avons tort. Ne nous dites pas que vous avez tort. C'est notre nature. Nous n'acceptons aucune critique ».

Cela renforce une observation que j'ai faite à maintes reprises depuis plus de 40 ans : lorsqu'on ren-

contre un responsable algérien (qu'il soit encore au pouvoir ou non), il dit la vérité sur les droits territoriaux du Maroc, mais lorsqu'il fait une déclaration publique, il affirme exactement le contraire.

S'agit-il de peur du pouvoir du régime et de sa structure militaire sur place ?

Le problème est en réalité plus profond.

Nous devons comprendre analytiquement, en utilisant les outils de l'histoire et des sciences politiques, que ce que l'on peut décrire procéduralement comme la « communauté humaine algérienne », une entité naissante sous l'égide du « nationalisme algérien », vit un moment historique de transformation et de naissance, sans précédent depuis un siècle. C'est exactement comme une plante résistante qui s'efforce de percer le manteau terrestre et d'émerger au soleil de la vie, peut-être inconsciente du prix à payer. Naturellement, dans son bourgeonnement et son émergence, elle blesse la terre et est elle-même blessée. Autrement dit, chaque naissance similaire, mesurée au rythme de l'histoire, porte son propre coût de douleur. La sagesse, dans de tels moments fondateurs, est que cette « communauté humaine », s'efforçant de mériter une « communauté nationale », comprenne que sa douleur est inhérente à la nature de la naissance et au mouvement de l'histoire, et non l'acte délibéré d'un acteur extérieur imaginaire.

Ce n'est pas un hasard si une constante centrale et troublante est toujours présente dans leur discours : la « Hoguera », avec tout ce que cela impose à l'esprit nationaliste algérien, comme devoir d'être conscient des pièges d'une telle « conscience misérable ». Comme si ce « Moi naissant » voyait le « Monde » comme un adversaire et non comme un partenaire, et c'est là une grande épreuve existentielle qui interroge l'intelligence de la « conscience nationale algérienne ».

Les élites dominantes restées en place pendant des années après la fondation de la Première République en 1962, sont régies par deux logiques centrales :

- Premièrement, le triomphe de la conscience bédouine (culture), de la conscience paysanne (structure de production) et de l'identité traditionnelle (identité), grâce à la légitimité du

combat de la libération, sur l'ensemble des élites politiques partisans urbaines (conscience), commerciales et ouvrières (structure de production) et de la modernité (culture). Le vainqueur, qui a créé le pouvoir de toutes pièces pour le nouvel Etat, était l'armée, en tant que structure populaire de base, et non le mouvement politique national.

Si l'on voulait illustrer cela, on dirait que Houari Boumediène a triomphé de Messali El Hadj, Mohamed Aziz Guessous et Ferhat Abbas.

Autrement dit, une culture a triomphé d'une autre.

- Deuxièmement, l'émergence d'une croyance en une « puissance régionale », fondée sur un discours de « légitimité libératrice » comme capital immatériel servant de passerelle pour asseoir une présence influente dans les calculs des relations internationales (pendant la Guerre froide, bien sûr), transformant l'« Etat naissant » en ce que les Algériens décriaient comme « La Mecque des peuples libres du monde ». Il en résulta un conflit naturel avec les ambitions légitimes de ses voisins régionaux, à l'est comme à l'ouest.

Il en résulta de tout cela la cristallisation de deux tendances internes à la Première République algérienne :

1) L'orientation de l'élite dirigeante vers la construction d'un Etat, qui se perçoit comme doté d'une légitimité militante (le combat de la libération) lui conférant une tutelle absolue sur la société (le parti unique / l'opinion unique). Son rôle historique et moral, selon elle, est de « construire un modèle de développement par le haut », sous l'illusion d'une « conscience historique » inaccessible au grand public.

Ainsi, le pouvoir est devenu incapable de partenariat ou de partage avec quiconque (une importante thèse analytique sur ce sujet a été réalisée par le chercheur français René Galisseau il y a des années).

Les plans, qu'ils soient éducatifs, industriels, agricoles ou sécuritaires, sont émanés d'en haut, dont la plupart ont échoué dans la pratique, conduisant à l'émergence de figures marquantes dans ce domaine (l'exemple d'Abdel Salam Belaid, l'architecte de l'aventure industrielle de l'Algérie, qui en est



resté ministre pendant plus de dix ans, aboutissant à la publication de son célèbre ouvrage « Le Hasard et l'Histoire » en 1990).

2) L'émergence d'une nouvelle génération de jeunes Algériens, dont l'éducation et la formation ont ouvert la voie à l'expression de soi à travers un discours de résistance (culturelle et identitaire), a engendré un fascinant paradoxe historique et sociologique, opposant deux courants : un courant marxiste-communiste (l'Union des étudiants algériens) et un courant fondamentaliste conservateur (aux influences fréristes, wahhabites et chiites ibadites, recoupant l'héritage des anciennes Zawiyas religieuses, dont les modèles les plus marquants étaient la région de Constantine à l'est et celle de Tlemcen à l'ouest).

Autrement dit, deux projets internes se sont cristallisés sur une période de trente ans environ (1962-1990) presque opposés : un projet d'autorité et un projet de société. Ce qui les unit est la conviction du « droit à une identité nationale algérienne », sans précédent dans l'histoire du pays, chacun à sa manière et avec son propre arsenal rhétorique expressif.

C'est l'affrontement entre les deux projets qui a conduit à ce que l'on a appelé la « Décennie noire » (1992-2002).

Il est important de revenir ici à de nombreuses références algériennes fiables pour comprendre le contexte de ces événements, notamment les écrits de l'éminent historien algérien Muhammad Harbi et ceux du Dr Abdel Hamid Brahimi (notamment son ouvrage « Sur les origines de la crise algérienne », publié par le Centre d'études sur l'unité arabe).

Le « nationalisme conflictuel » comme tendance algérienne

En science politique, on fait toujours référence à deux tendances majeures en gestion et en relations internationales : la logique d'hégémonie et la logique de partenariat.

Le choix de l'une ou l'autre découle de la culture politique émanant du décideur stratégique managérial de tel ou tel pays. Plus les régimes au pouvoir sont démocratiques, pluralistes, libéraux et respectueux des droits, plus ils prônent la logique de partenariat et de coopération. Plus les régimes au pouvoir sont totalitaires, militaristes et autoritaires, plus ils glissent vers la logique d'hégémonie.

La nature du pouvoir algérien, tel qu'il s'est établi depuis 1962, lui confère la certitude d'exercer son droit d'hégémonie dans sa sphère régionale. De fait, il déploie toute son intelligence pour expliquer cette tendance, tant au niveau du discours (victimisation et lutte) qu'au niveau de la gestion (politique des axes polarisés). Par conséquent, à moins que l'option institutionnelle démocratique ne prévale en République algérienne, la logique du partenariat ne pourra s'imposer au niveau régional au sein de sa structure dirigeante.

C'est là que réside le pessimisme inquiétant quant à la nature de l'autorité dirigeante du palais d'El Mouradia.

Il est donc légitime de se demander : Qui a changé dans notre contexte maghrébin et nord-africain : le Maroc ou l'Algérie ?

La réalité actuelle au Maghreb est que ce qui a changé, c'est le Maroc, qui

a utilisé son intelligence nationale en interne pour remanier sa gestion institutionnelle, consolidant ainsi une transformation selon les termes d'un cahier des charges international, aligné sur la logique du marché mondial. Cette transformation a donné naissance à une sorte de « cadrage » pour le jeu politique institutionnel en son sein, qui a connu deux alternances gouvernementales majeures à ce jour et a renforcé l'éducation sociétale au changement par des méthodes de « paix sociale » et de « changement démocratique pacifique ».

Cela a été réalisé dans un horizon stratégique qui se traduit par un changement dans la « raison d'Etat », en pratiquant ce choix politique dans le cadre d'une « feuille de route » bien précise avec des points de départ et des niveaux de capacités définis, et une compréhension claire des objectifs atteints comme résultats, basée sur la logique d'un « raisonnement de l'Etat ».

Ce changement marocain est un changement que le pouvoir algérien n'a pas encore accepté. Peut-être ne l'a-t-il pas compris ou refuse-t-il d'en assumer les conséquences concrètes.

Plus précisément, les élites de la Première République algérienne refusent de comprendre que la logique de l'histoire régionale a changé et qu'elles sont tenues d'opérer une transition intelligente pour instaurer la logique du partenariat dans notre région d'Afrique du Nord-Ouest.

Plus inquiétant encore, elles sont conscientes (les élites) que leurs intérêts nationaux suprêmes en tant qu'Etat, vus à travers le prisme de 1962, sont menacés, mais elles ne souhaitent pas réaliser cette transition en modifiant leur méthode de gestion et en adoptant un nou-

vel horizon stratégique.

L'enjeu aujourd'hui est de parvenir à un changement interne, au sein même de la structure de l' « esprit de pouvoir » en Algérie. En réalité, le monde d'aujourd'hui est un monde de partenariat, et non d'hégémonie (régionale ou non régionale). Le Maroc a changé, le marché mondial a changé et les élites africaines ont évolué.

C'est au tour de l'Algérie d'évoluer avec le cours de l'histoire, devenant une nouvelle « entité nationale » inédite pour la « communauté humaine algérienne », car la menace la plus dangereuse qui pèse aujourd'hui sur elle est la « stagnation ».

Posons-nous l'autre question sérieuse : Les Algériens aiment-ils le Maroc et les Marocains ?

Oui, et en toute sincérité. Ils sont convaincus que le seul rivage qui ne leur causera jamais de tort est le rivage marocain.

La balle est donc entre les mains de l' « esprit d'Etat » de la Première République algérienne, qui doit gagner la partie de l'espoir d'une région nord-africaine intégrée et participative.

Il n'y a aucune honte à apprendre les uns des autres. Toute transgression historique exige des sacrifices (ô combien nécessaires).



Par Lahcen Laassibi



Nouvelles menaces de l'Iran contre les Etats-Unis

Raids israéliens intenses à Téhéran



L'Iran a menacé lundi les Etats-Unis de "lourdes conséquences" après les frappes américaines contre des sites nucléaires iraniens, à l'heure où Israël a annoncé des frappes d'une force "sans précédent" contre la capitale iranienne Téhéran.

Au 11^e jour de la guerre entre Israël et l'Iran, les sirènes d'alerte ont retenti dans des régions d'Israël après plusieurs salves de missiles iraniens, et des habitants se sont réfugiés brièvement dans les abris. Le réseau électrique est perturbé dans le sud du pays à cause de dégâts près d'une installation clé.

En plein conflit déclenché le 13 juin par une attaque israélienne inédite contre son ennemi juré iranien, le président américain Donald Trump a envoyé ses bombardiers frapper dimanche en Iran le site souterrain d'enrichissement d'uranium à Fordo et les installations nucléaires à Isphahan et Natanz (centre).

Le Pentagone a affirmé avoir "dévasté le programme nucléaire iranien".

Mais le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, a jugé impossible à ce stade d'évaluer l'étendue des dégâts.

"L'acte hostile (des Etats-Unis) élargira la portée des cibles légitimes des forces armées d'Iran et ouvrira la voie à l'extension de la guerre dans la région", a averti un porte-parole des forces armées iraniennes, Ebrahim Zolfaghari.

Il a prévenu les Etats-Unis de "lourdes conséquences imprévisibles avec des opéra-

tions (militaires) puissantes et ciblées".

La veille, Akbar Velayati, un conseiller du guide suprême d'Iran Ali Khameneï, a menacé de s'en prendre aux bases militaires américaines au Moyen-Orient.

Le même jour, le secrétaire d'Etat Marco Rubio a appelé la Chine à intervenir auprès de l'Iran après que des analystes ont affirmé que Téhéran pourrait choisir de riposter à l'attaque américaine en fermant le détroit d'Ormuz, par lequel passe un cinquième de la production mondiale de pétrole.

Affirmant que l'Iran était sur le point de se doter de la bombe atomique, Israël a frappé depuis le 13 juin des centaines de sites militaires et nucléaires en Iran, et tué les plus hauts gradés du pays et des scientifiques du nucléaire.

L'Iran, qui riposte avec des tirs de missiles et de drones vers Israël, dément vouloir fabriquer l'arme atomique mais défend son droit à développer un programme nucléaire civil.

L'armée israélienne "est en train de frapper avec une force sans précédent des cibles du régime et des organismes d'oppression du gouvernement au cœur de Téhéran", a déclaré lundi le ministre de la Défense, Israël Katz.

Des nuages d'une épaisse fumée se sont élevés de plusieurs points de Téhéran, selon des journalistes de l'AFP sur place. Des frappes sur le système énergétique à Téhéran ont provoqué des coupures de courant, d'après des médias locaux.

Selon l'agence de presse Tasnim, de nou-

velles frappes israéliennes ont visé le site de Fordo, au sud de Téhéran.

En Iran, la guerre a fait plus de 400 morts et 3.056 blessés, en majorité des civils, selon un bilan officiel. Les tirs iraniens sur Israël ont fait 24 morts, d'après les autorités.

Lors d'une réunion à Vienne, M. Grossi a réclamé un accès aux sites nucléaires iraniens. "Nous devons permettre aux inspecteurs de retourner" sur place "et de faire le point sur les stocks d'uranium, surtout sur les 400 kg enrichis à 60%".

Il a ajouté que Téhéran lui avait adressé le 13 juin une lettre signalant la mise en place "de mesures spéciales pour protéger les équipements et la matière nucléaire".

"Des dommages monumentaux ont été causés à tous les sites nucléaires en Iran, comme le montrent les images satellite", a affirmé dimanche Donald Trump.

Cependant, des responsables israélien et américain ont dit qu'ils cherchaient à évaluer les dégâts sur les sites nucléaires, alors que des experts estiment que le matériel nucléaire pourrait avoir été déplacé avant l'attaque.

Ali Shamkhani, un conseiller du guide iranien, a affirmé que l'Iran possédait toujours des stocks d'uranium enrichi.

L'Iran a enrichi de l'uranium au niveau élevé de 60%, selon l'AIEA, niveau proche du seuil de 90% requis pour la fabrication d'une bombe atomique. Mais l'agence onusienne dit n'avoir décelé jusque-là aucun indice sur l'existence d'un "programme systématique" iranien de production d'une arme nucléaire.

A Fordo, où une usine d'enrichissement d'uranium est enfouie sous une montagne, le sol semble avoir été affecté par les frappes, et la couleur de la montagne a changé par rapport au 19 juin, selon une analyse d'images satellites de l'AFP à partir des données de la société américaine Planet Labs PBC.

M. Trump a aussi semblé plaider pour un changement de régime à Téhéran. "Si le régime iranien actuel est incapable de RENDRE A L'IRAN SA GRANDEUR, pourquoi n'y aurait-il pas un changement de régime ???"

Après les frappes américaines, M. Trump appelé Téhéran à "faire la paix" sinon "les attaques seront bien plus importantes". Et il a aussi mis en garde l'Iran contre toute riposte à l'attaque américaine.

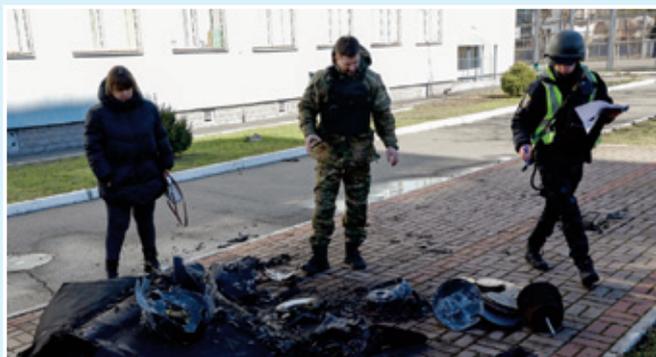
Face aux craintes de représailles, les Etats-Unis ont appelé leurs ressortissants dans le monde à une "vigilance accrue".

Avant la guerre, Téhéran et Washington menaient depuis avril des pourparlers via la médiation d'Oman pour un accord sur le nucléaire.

L'attaque américaine a été menée à l'aide de sept bombardiers furtifs B-2. Pour la première fois, Washington a eu recours à de puissantes bombes anti-bunker GBU-57, capable de s'enfoncer à des dizaines de mètres de profondeur avant d'exploser.

Israël, qui maintient l'ambiguïté sur sa propre possession de l'arme atomique, détient 90 ogives nucléaires, selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri).

L'armée russe affirme avoir visé des cibles militaires dans la région de Kiev



La Russie a affirmé lundi avoir visé des cibles militaires en Ukraine, des frappes nocturnes qui ont tué au moins huit personnes dans Kiev et sa région, selon les au-

torités ukrainiennes.

"Cette nuit, les forces armées de la Fédération de Russie ont lancé une frappe groupée à l'aide d'armes de haute précision

et de drones d'attaque contre des entreprises du complexe militaro-industriel ukrainien dans la région de Kiev", a affirmé, dans un communiqué, le ministère russe de la Défense.

Selon cette même source, les frappes russes ont également ciblé des "infrastructures sur un aérodrome militaire en plus (...) d'armements de la marine ukrainienne".

"Toutes les cibles désignées ont été touchées", a ajouté le ministère de la Défense.

Un peu plus tôt, le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait accusé Moscou d'avoir frappé le territoire ukrainien dans la nuit avec "352 drones dont 159 Shaheds", des engins explosifs de conception iranienne, "et 16 missiles" dont des projectiles balistiques produits par la Corée du Nord.

Au moins sept personnes ont été tuées

et 30 blessées à Kiev, selon les services de secours ukrainiens. Un précédent bilan faisait état de six tués.

Au sud de la capitale, dans la ville de Bila Tserkva, une personne a été tuée et huit blessées, dont deux secouristes, selon cette même source.

Les services de secours ukrainiens précisent, par ailleurs, ne pas savoir combien de personnes se trouvent sous les décombres.

Les villes ukrainiennes sont ciblées chaque nuit par des frappes russes, à l'heure où les pourparlers entre Kiev et Moscou sont dans l'impasse, et ce malgré la pression de Washington.

Dans la capitale ukrainienne, au moins 28 personnes avaient été tuées et plus de 130 blessées lors d'une précédente attaque massive russe, au début de la semaine dernière.

A 80 ans, l'ONU en pleine tempête

Décridabilisée et frappée par une crise budgétaire inédite, l'ONU fête ses 80 ans sous un feu roulant de critiques, tentant de convaincre qu'elle est "plus nécessaire que jamais" dans un monde polarisé ravagé par les guerres et les catastrophes humanitaires.

Les 193 Etats membres marqueront jeudi le 80e anniversaire de la signature de la Charte des Nations unies le 26 juin 1945 à San Francisco, document fondateur qui après sa ratification donnera naissance à l'Organisation le 24 octobre suivant.

Un anniversaire qui intervient alors que l'ONU traverse une crise aux multiples facettes qui interroge sur son avenir.

"Depuis la fin de la Guerre Froide, l'organisation a traversé des épreuves, du génocide au Rwanda à la guerre en Irak. A chaque grande crise, les commentateurs annoncent la fin de l'ONU, mais elle survit", note Richard Gowan, analyste à l'International Crisis Group.

"Ceci dit, c'est un moment particulièrement difficile", reconnaît-il, évoquant notamment de nombreux pays "frustrés" par l'inaction du Conseil de sécurité paralysé sur des conflits majeurs comme Gaza et l'Ukraine par le droit de veto de ses membres permanents.

"Le système onusien de manière générale vit une crise de crédibilité, et il n'est pas certain que les membres de l'organisation aient les ressources ou l'énergie politique pour le sauver", dit-il à l'AFP.

Pour Romuald Sciora, de l'Institut français des relations internationales et stratégiques (IRIS), cette crise de crédibilité ne peut mener qu'à l'effacement d'une organisation déjà réduite à une "naine" politique.

"Je ne suis pas certain que l'ONU disparaîtra, même d'ici son centième anniversaire", estime-t-il. Mais "je vois une lente disparition et l'ONU devenir une forme d'ectoplasme", "comme ces



vieilles organisations dont on oublie le nom".

Mais pour les experts, même si l'ONU imparfaite a besoin de réformes, elle n'est pas forcément la seule responsable, facile bouc émissaire de l'incapacité de ses Etats membres à s'entendre, dans un contexte de rejet du multilatéralisme.

Gissou Nia, du centre de réflexion Atlantic Council déplore ainsi un monde où "la loi du plus fort s'installe, nous éloignant de plus en plus des idéaux" ayant porté la création des Nations unies à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'avocate, qui veut croire que suffisamment de gens sont attachés à ces valeurs pour "garder l'ONU vivante", s'inquiète malgré tout des conséquences des mises en cause incessantes, notamment de la part d'Israël.

"Les admonestations constantes de quelques voix très bruyantes accusant l'ONU d'être antisémite, d'être un gas-

pillage de fonds, ou de soutenir des dictateurs, ça a un impact", déclare-t-elle à l'AFP.

Dans un monde ravagé par le plus grand nombre de conflits depuis 1945, accompagnés de crises humanitaires majeures, "les Nations unies n'ont jamais été plus nécessaires", plaide de son côté son secrétaire général Antonio Guterres.

"Nos valeurs n'ont jamais été plus pertinentes et les besoins jamais plus grands", a-t-il récemment insisté.

Et pourtant les ressources se raréfient en raison des coupes financières des donateurs, en particulier des Etats-Unis de Donald Trump qui ont sabré massivement leurs programmes d'aide extérieure.

Dans ce contexte, pour rendre l'organisation plus efficace, Antonio Guterres a lancé l'initiative ONU80, qui va passer par des changements "douloureux", notamment la suppression de

milliers de postes.

"Bien sûr, (l'ONU) souffre de divers problèmes bureaucratiques" et mérite "surveillance et critiques", note Richard Gowan. Mais "nous nous sommes un peu trop habitués à l'avoir à notre service et nous avons tendance à passer trop de temps à râler contre ses défauts et pas assez à reconnaître ses succès".

Elle reste un espace où les pires ennemis peuvent s'asseoir à la même table et où le plus petit Etat peut faire entendre sa voix.

Sans oublier le travail de terrain, du Programme alimentaire mondial qui a apporté une aide alimentaire à plus de 100 millions de personnes dans 120 pays l'an dernier aux milliers de Casques bleus déployés pour protéger des civils dans des zones de conflit.

"L'ONU a été un instrument magnifique", estime Romuald Sciora. Et "évidemment, ce serait pire si elle disparaissait du jour au lendemain".

Economie

Salon de l'IAV Hassan II

Une 4^{ème} édition sous le signe de la transition territoriale et de la gestion efficiente des ressources naturelles

La 4^{ème} édition du Salon de l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV) Hassan II s'est tenue, samedi à Rabat, sous le thème "Le Maroc de demain : vers une transition territoriale et une gestion efficiente des ressources naturelles".

Organisé par les associations des étudiants des différentes filières (génie rural, topographie, agronomie, ingénierie agro-alimentaire, ingénierie en halieutique et médecine vétérinaire), ce salon a été l'occasion pour le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Redouane Arrach, de mettre en avant l'importance d'ancrer les transitions agricoles et territoriales dans les dynamiques locales.

Les territoires, a-t-il soutenu, sont désormais au cœur des grands défis liés au changement climatique, à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources naturelles, rapporte la MAP.

M. Arrach a rappelé que le Maroc, dans le cadre de la stratégie "Génération Green", a fait le choix de placer le capital humain au centre de sa transformation agricole, en misant sur une jeunesse connectée, informée et porteuse d'initiatives, jugeant essentiel de mieux connecter le savoir académique aux réalités du terrain.

Il a relevé la nécessité de structurer la transition de manière progressive et planifiée, à travers une approche intégrée qui tienne compte des mutations démographiques, des besoins économiques et des impératifs environnementaux.

Pour sa part, le directeur de l'IAV Hassan II, Abdelaziz El Hraiki, a salué l'engagement des étudiants, faisant savoir que "le thème choisi cette année reflète notre volonté collective de penser l'avenir autrement".

Il a noté que l'ambition de l'Institut consiste à demeurer un "carrefour d'idées, de savoirs et de solutions", à travers un ancrage renforcé dans les dynamiques de transformation agricole et territoriale.

Pour M. El Hraiki, ce salon permet de renforcer les liens entre chercheurs, industriels, décideurs et futurs cadres, en mutualisant les efforts pour bâtir un modèle agricole plus durable et plus inclusif.

En outre, il s'est félicité de l'ouverture croissante de l'IAV Hassan II sur l'international, relevant qu'en 2025, l'Institut accueille 167 étudiants internationaux issus de 37 pays, principalement de l'Afrique, mais aussi de pays tels que la Turquie, les Etats-Unis ou encore l'Argentine. Ce salon a été marqué par la signature de conventions de partenariats entre l'IAV Hassan II et les sociétés marocaines Barlomar et Lumtech Aquaculture.

Transparence de la dette

La Banque mondiale plaide pour un changement radical des règles de déclaration



La Banque mondiale appelle à un changement radical des modalités de déclaration et de divulgation de la dette de la part des pays débiteurs et créanciers.

Bien que la dette émise au niveau national soit en augmentation, les règles de divulgation restent inadéquates, souligne l'institution financière internationale dans un récent rapport intitulé «Radical Debt Transparency».

Par ailleurs, les pays ont aussi recours à des restructurations de dette partielles et confidentielles, «silencieuses», avec certains créanciers, privant ainsi les marchés d'informations essentielles.

L'institution de Bretton Woods plaide aussi pour

«un élargissement de ce qui est déclaré et des informations plus détaillées, prêt par prêt», constatant qu'«en raison du resserrement des conditions de financement, un nombre croissant d'économies en développement ont recours à des mécanismes d'emprunt hors budget et très complexes, ce qui rend plus difficile l'évaluation précise de l'exposition à la dette publique».

Comme le relève Axel van Trotsenburg, directeur général senior de la Banque mondiale, «des cas récents de dettes non déclarées ont mis en évidence le cercle vicieux que peut enclencher un manque de transparence».

Problème, poursuit-il, «quand la dette cachée refait surface, le financement se tarit, les conditions se resserrent et les pays se tournent alors vers des opérations opaques et "collatéralisées". Une transparence radicale de la dette qui rende accessibles des informations fiables et actualisées est fondamentale pour briser ce cercle vicieux.»

Les règles de divulgation encore insuffisantes

Selon un constat de la Banque mondiale: «Si la proportion de pays à faible revenu publiant certaines

données relatives à la dette est passée de moins de 60% à plus de 75% depuis 2020, un quart d'entre eux seulement divulguent des informations détaillées sur les prêts nouvellement contractés».

Pour les auteurs dudit rapport, l'augmentation des accords de financement complexes et souvent opaques, tels que les placements privés, les swaps des banques centrales et les transactions garanties, a encore compliqué le reporting.

Afin d'améliorer les pratiques en matière de transparence,

l'institution recommande aux débiteurs et créanciers de prendre des mesures urgentes, dont «des réformes juridiques et réglementaires imposant la transparence dans les contrats de prêt et la divulgation des conditions d'emprunt, la pleine participation des pays créanciers de des processus globaux de rapprochement des données sur la dette, des audits plus réguliers et un meilleur contrôle au niveau national». La Banque mondiale appelle également à «rendre publiques les conditions de restructuration de la dette une fois que les accords sont finalisés», souligne le rapport.

Car, comme le rappelle Pablo Saavedra, vice-président de la Banque mondiale pour le pôle Prospérité, «la transparence de la dette n'est pas seulement une question technique, c'est une politique publique stratégique qui permet d'instaurer la confiance, de réduire les coûts d'emprunt et d'attirer les investissements». Pour lui, «une transparence radicale de la dette ne soutient pas seulement sa viabilité, mais débloque également les investissements du secteur privé pour stimuler la création d'emplois».

Dans la perspective de promouvoir la transparence de la dette, la Banque mondiale rappelle qu'elle a un programme d'assistance technique et un système mondial de notification des débiteurs. Le premier encourage les réformes spécifiques à chaque pays et le second constitue la principale source de données vérifiables sur la dette extérieure des pays à revenu faible et intermédiaire.

Pour améliorer davantage la qualité des données et étendre ce système aux dettes intérieures, l'institution annonce que des initiatives sont en cours.

Alain Bouithy

Les règles de divulgation sont inadéquates, selon l'institution financière internationale

Tétouan: L'ONEE renforce et sécurise l'alimentation en eau potable de la ville et de sa zone côtière

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a mis en service un important projet de transfert d'eau potable entre la ville de Tétouan et sa zone côtière.

Ce transfert assurera le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable des villes de Tétouan, Martil, M'Diq, Fnideq et des localités avoisinantes à partir du barrage Charif Al Idrissi, indique un communiqué de l'Office.

D'un coût de 182 millions de dirhams, financé par l'ONEE à travers un prêt auprès du Fonds saoudien de développement, ce projet consiste principalement en la réalisation d'une conduite de transfert

en acier protégé de diamètre 1.200 mm sur une longueur de près de 18 km permettant de véhiculer un débit de 110.000 mètres cubes par jour.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation (PNAEPI) 2020-2027, dont la convention a été signée le 13 janvier 2020 devant SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, contribuera à l'amélioration des conditions de vie d'une population d'environ 740.000 habitants et au développement des activités socioéconomiques de la région.

La Bourse de Casablanca entame la semaine sur une note négative

La Bourse de Casablanca a ouvert sur une note négative lundi, son indice principal, le MASI, se repliant de 0,81% à 17.811,95 (pts).

Le MASI 20, regroupant les 20 valeurs les plus liquides, reculait de 0,9% à 1.455,28 pts et le MASI ESG, indice des entreprises ayant la meilleure notation ESG publiée par Moody's ESG Solutions, perdait 0,91% à 1.230,54 pts.

De son côté, le MASI Mid and Small Cap, mesurant la performance des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, se dépréciait de 1,04%

à 1.711,77 pts.

Aux valeurs individuelles, les plus fortes baisses étaient enregistrées par Risma (-5,47% à 311 DH), Auto Hall (-4,79% à 73,1 DH), Fenie brosette (-4,02% à 316,1 DH), S.M Monétique (-3,74% à 532,3 DH) et Akdital (-3,43% à 1.341 DH).

Contre-tendance, Involys (+6,91% à 140 DH), Ennakl (+0,46% à 32,5 DH), Disway (+0,38% à 798 DH) et Managem (+0,37% à 5.218 DH) réalisaient les plus fortes hausses.

Vendredi, le MASI avait clôturé sur un gain de 1,88%.

5ème édition du Forum économique de Fès-Meknès

Le Maroc élu vice-président de la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones

Le président de la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIS) de Fès-Meknès, Hamza Benabdellah, a été élu, vendredi à Fès, vice-président de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF), à l'occasion de la 49ème session ordinaire de l'Assemblée générale de cette organisation.

Cette réunion statutaire s'est tenue en marge de la 5ème édition du Forum économique de Fès-Meknès, a été marquée également par l'élection de Youssouf Moussa Dawaleh, président de la Chambre de commerce de Djibouti, à la tête

de la CPCCAF, en remplacement de Christophe Eken, président de la Chambre de commerce du Cameroun.

Dans une déclaration à la MAP, M. Benabdellah a souligné que cette assemblée électorale "importante" a permis la constitution d'un nouveau bureau et l'élection d'un nouveau président, se félicitant de voir la CCIS de Fès-Meknès accéder pour la première fois à la vice-présidence de la CPCCAF, qui regroupe plus de 80 chambres consulaires de l'espace francophone réparties sur 24 pays.

Cette élection est "une consécration pour le travail accompli par la Chambre dans le

développement de ses relations internationales, au service d'une diplomatie économique active, notamment avec les pays africains et francophones", a-t-il ajouté, notant que cette nouvelle responsabilité vient "renforcer la visibilité et l'impact de Fès à l'échelle continentale et francophone".

Pour sa part, M. Dawaleh s'est dit "très honoré d'avoir été élu à la présidence de la CPCCAF dans une ville aussi emblématique que Fès, connue pour son patrimoine historique et culturel, mais aussi pour son rayonnement économique et commercial".

Le nouveau président a ex-

primé sa profonde gratitude au Royaume du Maroc, pour l'accueil chaleureux et l'organisation exemplaire de cette rencontre.

La Conférence permanente des Chambres consulaires et Organisations intermédiaires africaines et francophones, a été créée en 1973 avec pour objectif de contribuer au développement du secteur privé africain la coopération entre les Chambres consulaires de son réseau et de favoriser les échanges économiques entre ces pays.

Constitué de 82 chambres consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres

de métiers et d'artisanat, chambres d'agriculture) et organisations intermédiaires (patronats, associations, coopératives...) issues d'Afrique et du monde francophone, dont 20 pays d'Afrique, ainsi que le Canada (Québec), la France, la Suisse, et Haïti, la CPCCAF oeuvre au renforcement des capacités et compétences des chambres africaines, moyennant des programmes de coopération économique soutenus par des grands bailleurs et sous le format original de formation et partage d'expériences et compétences grâce au compagnonnage.

Tanger-Tétouan-Al Hoceïma: Environ 8.000 EPMA créées par an en 2022 et 2023

Environ 8.000 Entreprises personnes morales actives (EPMA) ont été créées en moyenne par an en 2022 et 2023, en quasi-totalité dans la préfecture de Tanger-Assilah, selon un rapport régional de l'Observatoire marocain de la Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise (OMTPME) pour l'année 2025.

Ce rythme de création reste inférieur à celui de la période pré-Covid, tandis que le nombre d'entreprises dissoutes a connu une augmentation sensible, passant, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), d'une moyenne annuelle de près de 760 avant la pandémie à plus de 1.000 au cours des années 2022-2023, précise cette étude sur le tissu entrepreneurial de la région.

Les entreprises actives dans la ré-

gion ont généré un chiffre d'affaires de près de 245 milliards de dirhams (MMDH) et une valeur ajoutée de plus de 45,33 MMDH en 2023, soit des évolutions respectives de 15,2% et 13,8% par rapport à 2022, et de 71,8% et 56,2% par rapport à 2017, rapporte la MAP.

L'industrie manufacturière se distingue comme le principal contributeur à ces indicateurs, avec des parts avoisinant respectivement 52,8% et 42,3%, fait savoir la même source, notant que les grandes entreprises ont réalisé 62,4% et 56,3% respectivement du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée générés.

L'analyse de l'évolution du tissu productif au niveau provincial fait ressortir des dynamiques démographiques différenciées. Ainsi, la préfecture de Tanger-Assilah et les provinces d'Ouez-

zane et de Larache en particulier se distinguent par des hausses notables du nombre d'EPMA, du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de l'emploi.

La préfecture de Tanger-Assilah a ainsi concentré 71,3% des EPMA en 2023, générant 88% du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de la région.

Par ailleurs, 57,1% des entreprises affiliées à la CNSS y sont implantées, employant 74,4% de l'ensemble des salariés déclarés.

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat féminin, 14% des EPMA de la région sont dirigées par des femmes en 2023, soit une part inférieure au niveau national de 15,1%. Cette part s'est établie à 20% dans la province de Fahs-Anjra, à 14,8% dans celle de Chefchaouen et à 14,6% dans la préfecture de

Tanger-Assilah.

L'analyse par province des indicateurs liés au financement bancaire par les EPMA, en 2023, montre que 83,5% de l'encours de ce financement est concentré dans la préfecture de Tanger-Assilah, qui bénéficie de 71,8% de l'effectif des entreprises étudiées, tandis que les entreprises dirigées par des femmes représentent 14,9% de cet effectif, et 10,2% de l'encours total.

Les rapports régionaux de l'OMTPME constituent une déclinaison de son rapport annuel réalisé à l'échelle nationale, et qui vise à fournir un diagnostic du système productif de chaque région du Royaume et de mettre à la disposition des acteurs publics et privés une série d'indicateurs clés.



Mawazine 2025

Mohamed Hamaki met le feu à la scène Nahda

Le chanteur égyptien Mohamed Hamaki a enflammé, samedi soir, la scène de Nahda, avec une performance haute en couleurs alliant subtilement rythmes entraînants et notes romantiques, dans le cadre de la 20^e édition du Festival Mawazine-Rythmes du Monde.

Accueilli par un tonnerre d'acclamations, Mohamed Hamaki a fait son entrée sur scène avec une énergie débordante et contagieuse, promettant à ses fans, venus en masse, une soirée exceptionnelle qui restera gravée dans les mémoires.

Chose promise, chose due, l'artiste a bien honoré sa parole.

Dès les premières notes, le chanteur a transporté l'assistance, subjuguée par sa présence scénique et sa voix suave, dans un voyage musical envoûtant vers la terre des pharaons.

En interprétant avec brio une sélection de ses plus belles chansons, Mohamed Hamaki a offert aux festivaliers une prestation éblouissante qui a captivé les cœurs et dégagé une énergie bouillonnante digne d'une star qui brille de mille feux.

Devant une scène comble, il a ouvert le bal en interprétant "Nefsi Aba'a Gambo" et "Aghal Youm", pour ensuite mettre le feu sur scène comme à son habitude, avec d'autres tubes à succès, notamment "La Malama", "Adrenaline", "Yassatar", "Melbedaya" et "Alby habbak". Des titres célèbres auxquels le public en liesse a interagi avec un enthousiasme exceptionnel.

Le concert a atteint son paroxysme, lorsque l'artiste a chanté "Mabalach" et "haga mestakhabeya", à travers lesquels il a touché l'âme de toute l'assistance plongeant la scène dans une ambiance empreinte de



sensibilité et d'émotion.

Portée par la magie des notes, la douceur des mélodies et l'harmonie instrumentale, l'assistance, transportée dans un voyage hautement sensoriel, s'est jointe à l'artiste pour chanter en chœur ces titres, dans un pur moment de bonheur.

Le chanteur égyptien a, par la suite, très vite, fait basculer l'atmosphère vers une énergie plus vive avec les rythmes entraînants de "Wahda Wahda" et "Oddam el Nass" qui ont déclenché une euphorie collective et provoqué une véritable marée de bras levés. Portés par ces rythmes, les spectateurs ont tous cédé à l'exaltation pour se laisser entraîner par l'ambiance festive envahissant la scène de Nahda qui s'est transformée

en une immense piste de danse à ciel ouvert, vibrante d'énergie, de ferveur et de joie partagée.

Et pour maintenir cette énergie à son comble, Mohamed Hamaki n'a eu de cesse de ponctuer sa prestation par de multiples interactions et échanges avec un public qui ne demandait que cela. Il n'a d'ailleurs pas manqué d'exprimer son amour pour le peuple marocain et sa fierté de se produire dans l'un des grands festivals internationaux, avant de s'envelopper du drapeau national, dans un moment hautement symbolique.

L'artiste a également saisi cette occasion pour saluer l'essor du football marocain et l'excellente performance de l'équipe nationale marocaine. "Occuper la quatrième place dans la

coupe du Monde, fut un rêve. Et ce rêve s'est concrétisé par le Maroc", a-t-il confié dans un joli moment d'interaction avec le public.

Et pour clôturer cette soirée en beauté, l'artiste, vêtu du maillot de l'équipe nationale, a bouclé sur une note joyeuse, en interprétant "Ahla Haga Feki" qui a fait danser les petits et les grands, signant ainsi le clap de fin d'un concert sublime, salué par les acclamations et les youyous des festivaliers qui, visiblement, ne semblent pas près d'oublier cette soirée envoûtante, où les frontières entre artiste, musiciens et spectateurs se sont éclipsées.

Né en 1975 au Caire, Mohamed Hamaki est un chanteur et compositeur égyptien, connu pour sa musique mêlant pop moderne et influences arabes traditionnelles. Il commence sa carrière musicale à la fin des années 1990 et connaît un succès rapide avec son premier album en 2003. En 2010, il remporte le prix du Meilleur Artiste arabe aux MTV Europe Music Awards. Il a également été coach dans l'émission The Voice Ahla Sawt. Avec plusieurs albums à son actif, Mohamed Hamaki continue de renouveler son style et de conquérir de nouveaux publics. Son charisme et sa voix puissante font de lui une figure incontournable de la scène musicale arabe contemporaine.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 20^e édition du Festival "Mawazine-Rythmes du Monde" se tient du 20 au 28 juin, avec une programmation éclectique réunissant les plus grandes vedettes de la scène arabe et internationale, faisant de Rabat et Salé un carrefour d'échanges artistiques d'exception.

Par Fatine El Fatini (MAP)

Art & culture

Entre puissance scénique et discographique intemporelle

50 Cent célèbre l'âge d'or du hip-hop

Avec une puissance scénique saisissante, un charisme intact et une discographique intemporelle, le rappeur américain 50 Cent a transporté, samedi soir, à l'occasion de la 20^e édition du Festival Mawazine-Rythmes du Monde, la foule de l'OLM Souissi dans un voyage musical nostalgique célébrant l'âge d'or du hip-hop.

Dès les premières minutes, le ton a été donné. Porté par ses hits légendaires et un flow remarquable, l'icône du hip-hop des années 2000 a offert aux festivaliers un show à la fois nostalgique et électrisant, ravivant l'époque dorée où le rap régnait en maître sur la scène artistique mondiale.

Lors de cette soirée mémorable, le rappeur new-yorkais a enchaîné ses morceaux emblématiques avec une aisance déconcertante, digne de la légende qu'il incarne depuis plus de deux décennies.

Passant par des classiques de son

album "Get Rich or Die Tryin'" comme "In da Club" et "21 Questions" aux tubes intemporels de l'album "The Massacre", tels que "Candy Shop", "Just A Lil Bit" ou "Disco Inferno", chaque titre a déclenché des vagues d'enthousiasme dans une foule conquise, scandant chaque refrain à l'unisson. Ces hits intemporels ont transformé ce concert en une immense fête à ciel ouvert. De plus, les effets visuels spectaculaires, associés à la voix grave et à la prestance du rappeur, ont garanti un spectacle sonore et visuel mémorable, rappelant à chacun pourquoi son nom reste indissociable de l'âge d'or du rap américain.

Ainsi, face à un public survolté de tout âge, la performance de 50 Cent a été bien plus qu'un simple concert mais plutôt une plongée dans un répertoire qui a marqué toute une génération qui a grandi au rythme des beats du groupe "G-Unit" et du rap des années 2000.

La soirée a également permis de mesurer l'empreinte durable que 50 Cent a laissée sur la scène musicale internationale. Artiste aux multiples facettes, il a su s'imposer non seulement par sa musique mais aussi par son charisme et son sens aigu des affaires, devenant un modèle pour de nombreux jeunes artistes.

De son vrai nom Curtis Jackson, 50 Cent a vendu plus de 30 millions d'albums à travers le monde et demeure l'une des figures les plus influentes de l'histoire du hip-hop. Bien au-delà de la musique, le rappeur a également bâti une carrière florissante dans le cinéma, la télévision, ainsi que dans l'entrepreneuriat.

Depuis plus de vingt ans, il continue d'enflammer les scènes du monde entier, livrant des performances à haute intensité et revisitant ses morceaux emblématiques qui ont marqué plusieurs générations.

Par Kawtar Tijari (MAP)



L'intelligence artificielle et la démocratie participative au cœur du nouveau numéro de la REIEJP

La Revue internationale des études juridiques et politiques (REIEJP) consacre son deuxième numéro de juin 2025 à des problématiques brûlantes mêlant droit, technologie et gouvernance démocratique.

Publié sous la direction de Hicham Chaouqi, ce numéro réunit une série d'articles scientifiques explorant des enjeux contemporains avec rigueur académique, en croisant réflexions juridiques, analyses politiques et comparaisons internationales.

Le dossier d'ouverture, signé par Saadani El Mossadef, s'attaque à une question d'actualité cruciale : la responsabilité juridique de l'intelligence artificielle dans le droit marocain. L'auteur expose les lacunes du cadre légal actuel face aux dommages causés par les systèmes intelligents, tout en appelant à une réforme profonde du droit civil et pénal. L'article met en lumière la nécessité d'un équilibre entre innovation technologique et responsabilité juridique, en analysant les défis posés par l'absence de conscience ou de volonté chez les systèmes d'IA.



Dans un deuxième article, Noura Essalhi s'intéresse à la démocratie participative territoriale au Maroc, questionnant l'écart entre les intentions constitutionnelles de 2011 et leur mise en œuvre concrète. En s'appuyant sur des études de cas étrangers (Allemagne, Brésil, France, Tunisie, Algérie), l'auteure met en relief les retards, les blocages et les espoirs liés à l'implication citoyenne dans les politiques publiques locales.

Le reste du numéro propose un riche éventail de sujets. En effet, Najlaa Bini examine les alternatives aux peines privatives de liberté, en insistant sur leur potentiel réhabilitatif ; Sakina Ghazoui explore le rôle des incitations fiscales dans le cadre du nouveau Pacte d'investissement marocain ; El Hassani El Mossadef analyse l'impact des idéologies numériques sur les réseaux sociaux et leurs répercussions sur l'opi-

nion publique ; et Ahmed El Ghani Ettaghi aborde les questions de déclaration de patrimoine et de dédommagement administratif, soulignant la nécessité de transparence dans la fonction publique.

Le numéro comprend également deux articles en français. L'article de Kaoutar Alaamri s'intéresse au renforcement des compétences numériques, un levier crucial pour une administration moderne.

Alors que l'article de Hicham Chaouqi explore le rôle du sport dans la construction de l'identité nationale, insistant sur ses vertus civiques, sociales et éducatives.

Selon ce chercheur en sciences politiques, « le sport occupe une place centrale dans la formation et l'expression de l'identité nationale. Il agit comme un agent de cohésion sociale, renforçant le sentiment d'appartenance à une nation, surtout pendant les compétitions internationales telles que les Jeux Olympiques ou la Coupe du Monde ».

H.T

Bouillon de culture

Exposition

L'Association marocaine d'art photographique (AMAP) organise, du 8 au 19 juillet à Arles en France, l'exposition "Interférences : Un certain regard sur la photographie marocaine", en marge de la 56e édition des Rencontres de la photographie.

Cet événement, soutenu par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – Département de la Culture, le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) et la galerie NegPos, s'inscrit dans une volonté de dialogue interculturel et de reconnaissance des scènes artistiques contemporaines du Sud, et représente un voyage des "Rencontres Photographiques de Rabat" 2025 au-delà des frontières, indique l'AMAP dans un communiqué.

Initié sous le commissariat de l'artiste photographe Jaâfar Akil, cette exposition réunira 18 artistes marocains de générations et d'horizons variés pour explorer les multiples voies d'une photographie marocaine en pleine mutation.

Outre M. Akil, il s'agit de Yasmina Alaoui, Driss Aroussi, Abderrazzak Benchaabane, Ahmed Benismael, Hicham Benohoud, Youssef Bensaoud, Lhoucine Boubelrhiti, Badr El Hammami, Karima Hajji, Yasmine Hajji, Mouna Karimi, Mohamed Mali, Mehdy Mariouch, Safaa Mazirh, Fatima Mazmouz, Jamal Mehssani et Miloud Stira.

Ces artistes proposent des regards singuliers, souvent critiques, sur les transformations du Maroc contemporain, tout en affirmant la photographie comme un langage autonome, ancré dans une culture visuelle propre et en dialogue avec les mutations du monde.

La 26^{ème} édition du Festival Gnaoua

Clap de fin en apothéose au terme d'un voyage musical et spirituel unique

Le rideau est tombé, samedi soir, sur la 26e édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde, après trois jours de fusion artistique et de dialogue culturel, durant lesquels le public d'Essaouira a vécu une expérience musicale et spirituelle exceptionnelle, au-delà des frontières et des genres.

Cette édition a attiré un large public des quatre coins du monde, séduit par des concerts d'exception mêlant les traditions profondes du gnaoua à la richesse musicale des rythmes du monde.

La cité des alizés est devenue, le temps du Festival, un haut lieu vibrant d'authenticité musicale et un espace de réflexion sur les questions migratoires et les dynamiques humaines et culturelles.

Ainsi, la soirée de clôture a accueilli à la scène Moulay Hassan la figure féminine de l'art gnaoui, Hind Ennaira, qui a livré une prestation envoûtante,

à la fois spontanée et profondément spirituelle, électrisant le public par un savant mélange de douceur et de puissance.

A travers chaque note et chaque mouvement, Hind Ennaira a réaffirmé, avec assurance et élégance, son statut de figure féminine incontournable de la scène gnaouie contemporaine au Maroc. Elle a brillamment renoué les liens entre tradition et modernité, démontrant la capacité de l'art à briser les barrières et déconstruire les stéréotypes.

Parmi les instants de création collective les plus mémorables, la même scène a accueilli un concert époustouflant réunissant les maâlems Mohamed Boumazough et Anas Chlih du Maroc, aux côtés de musiciens internationaux venus de France et de Côte d'Ivoire, dont Tao Ehrlich, Martin Gervin, Quentin Gomaré et Aly Keïta.

Le spectacle a été marqué par la fusion audacieuse du gumbri et des qraqebs avec le

balafon, la batterie, le saxophone et la trompette, produisant des harmonies inattendues et des improvisations vibrantes.

Transporté par des morceaux inspirés du riche patrimoine gnaoui, réinterprétés avec une créativité contemporaine, le public s'est joint en chœur à Mohamed Boumazough, véritable chanteur musical, qui a distillé la magie gnaouie avec un style singulier, une voix envoûtante et un rythme capable d'abolir les frontières entre la scène et la foule.

Dans une montée d'extase musicale, l'artiste Hajar El Alaoui a rejoint le groupe, apportant une touche féminine empreinte de sensibilité et de force. Son interprétation a sublimé le répertoire gnaoui en lui insufflant des couches nouvelles d'expression et d'émotion.

L'artiste Omar Hayat a ensuite pris le relais, sa voix douce a créé une communion avec le public sur la scène Moulay Has-

san. Porté par une musique gnaouie vibrante, il a ravivé des souvenirs et éveillé les émotions, transformant la scène en un pont entre mémoire et présent.

Le public a également assisté à une performance du groupe "Cimafunk", mêlant énergie scénique, musicalité et messages célébrant la liberté, la diversité et l'identité afro-latino. Dans une atmosphère d'harmonie interculturelle, funk, électro, percussions et blues se sont entremêlés avec aisance.

Le concert de Cimafunk n'était pas un simple spectacle, mais un moment artistique intense, marqué par une rencontre unique entre la culture cubaine et l'esprit gnaoui marocain. Cette fusion s'est illustrée dans une performance partagée avec le maâlem Khalid Sansi, l'un des gardiens des traditions gnaouies authentiques.

Dans une envolée musicale magique, les qraqebs ont rejoint les accords de guitare, les cui-

vres et les percussions caribéennes, sous les applaudissements d'un public conquis. La fusion funk-gnaoui, spontanée mais maîtrisée, a prouvé que les racines africaines communes peuvent engendrer des créations sonores étonnantes.

La 26e édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde, qui a illuminé la cité des alizés, a accueilli 350 artistes, dont 40 maâlems gnaouis. Au total, 54 concerts ont été proposés, offrant au public une immersion complète dans l'univers musical sur les scènes emblématiques de la ville.

Parallèlement aux concerts, s'est tenue la 12e édition du Forum des droits humains, organisée en partenariat avec le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), sous le thème "Mobilités humaines et dynamiques culturelles".

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

RÉCOMP- ENSER	MANQUE DE RETENUE	GRECQUE	JUS	TÊTE	SANS EAU	SHOOT	CORNE GIFLE
CONTRE- ATTAQUE					SUPER GÎTE		
PETIT			TUEUR À GAGES				
ROMAINS		ÉPÉE EXPRIME LE DÉDAIN			SYMBOLE DU BROME		COUVERT DE DUNES
COLORANT ROUGE					AUTEUR INCONNU	EN DEHORS COUPÉS	
		PASSA À L'INTÉRI- UR	MONAS- TÈRE				
ACIDE NUCLÉI- QUE	PRONOM PART		EN HALEINE FIN D'ANNÉE			EN MARGE	SORTIES
CARACTÈ- RE GERMANI- QUE				CLAMAÏ	RÉGIME	PRONOM ET ADVERBE	POSSESSIF
HISTOIRES ANCIENNES							
EN AFTER			ÉCRIVAIN AMÉRIC- AIN		ANCIEN PEUPLE DU PÉROU		
SANS VIE ROCHER						PARTIE DU TARSE	EN GRÈVE
			EN BIAIS		COUPE- FEU		
REFUS DU PASSÉ					CHEVILLES TORDUES		

Solution mots flechés d'hier

SANS EAU	POISSON EN PROFOND	V MARCH- RAME	I CORDE ARRONDIE	T FOULE EN PROFOND	ATTENDU	S MARQUE
T À R I R É	S O C I É T É B O U L O G I Q U E	F A R C E U R				
C H O U L L E A I T E N T O U L I E	L I R É	E P E E	A O	A B S C O R S E	A N C I E N P E U P L E	A
D E A L	A L	L E	C H A N T			
S U R R E P O N S E M E N T	A R G E N T	U R E E				
M O R A N S M O N D E	T O M	C R E D O				
J O B	E U	U N E				
F A I T F R A N C I S	I R N	D A M E				
R E G A R D	R A T T R A P E R	G I				
	E N	A B H O R R E R				
R E A C T I O N D E P H O S E	D I	I G L O O				
	T R I E R	R E A D E				
R E G I O N D E C O U P E	A R M E	E N F E R				

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab</p> <p>Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p>	<p>Service technique Khadija Sabi (Responsable) Myriem Rehane Khadija Halafi Mariama Farki Elkandoussi Elmardi</p> <p>Révision Abdelmoumeïn Warrach</p> <p>Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki Correspondants Ahmadou El Katab (Laiyoune) Abdelali khallad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p>	<p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaïher Fadwa Choukri</p>	<p>44, Avenue des E.A.R 3^{me} Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32 0522 60.23.44 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghébines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/64</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération Libération Maroc</p> <p> 2017 www.ojd.ma</p>
--	---	--	---

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3				■						
4						■				
5					■					■
6							■			
7			■				■			
8		■		■				■		
9								■		
10					■					

HORIZONTALEMENT

- 1- Amis des suffragettes
- 2- Inattendu - Caché
- 3- Pianiste français - Travail pénible
- 4- Ingurgite - Couleur
- 5- Dieu à domicile - Capitale d'Europe
- 6- Badigeon - C'est beau !
- 7- Mont sur la carte - Note - Cacha
- 8- Parée - Lawrenceium
- 9- Etage - Patriarche
- 10- Enormément - Ratafiné

VERTICALEMENT

- 1- En dernière analyse
- 2- Faute de passe au rugby - Iridium
- 3- Flic à roues - Elliptique
- 4- Pour une identification informatique - Trompés
- 5- Ville de France - Pont de Paris
- 6- Déesse grecque - Font un but - Gagna
- 7- Demi esclave - Indicateur
- 8- Il fut au début - Nazis
- 9- Durables
- 10- Sud-est maritime - Arme liquide

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Q	U	E	L	C	O	N	Q	U	E
2	U	R	B	A	I	N	■	U	N	S
3	E	N	■	S	A	C	R	E	■	S
4	R	E	T	S	■	E	■	U	T	E
5	U	S	E	E	S	■	D	E	S	■
6	L	■	I	S	E	R	E	■	A	S
7	E	O	N	■	G	■	C	U	R	E
8	N	I	T	O	U	C	H	E	■	N
9	C	N	E	M	I	D	E	■	U	S
10	E	T	E	■	A	T	T	I	R	E

Grilles de sudoku

Facile

6	9		5	3				7
5		8	1					
	3						2	
	6	4	7		8			2
9		7		5		6		4
8			6		1	9	7	
	7						3	
					6	7		1
1			2	4		9	6	

Moyen

9								4
	6			3	8			
	1							3
6				9	5		2	
2	8		6	1	4		7	3
	4		7	8				9
	3							4
			1	7				5
7								2

Difficile

			8					9
	8	6	4					5
	1			9		7		
		5	3				2	
3		7				8		1
	6				1	9		
		8		5			7	
7				4	5	1		
2					3			

Expert

2	6		8	1					
		4		9		6			
				5			7		
3									
9	2		3			8		6	
								2	
	9			2					
		3		7		5			
					8	6		4	7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	9	5	2	1	4	7	3	8
1	4	8	7	3	5	9	6	2
7	2	3	8	9	6	5	1	4
9	5	6	3	2	7	4	8	1
4	8	2	1	5	9	3	7	6
3	1	7	6	4	8	2	5	9
5	3	1	9	8	2	6	4	7
8	6	9	4	7	3	1	2	5
2	7	4	5	6	1	8	9	3

Moyen

6	8	7	4	9	2	3	1	5
9	3	2	1	8	5	4	6	7
1	4	5	7	6	3	8	9	2
8	1	4	2	5	9	6	7	3
7	2	6	3	1	8	9	5	4
3	5	9	6	7	4	1	2	8
4	7	8	9	2	6	5	3	1
5	9	1	8	3	7	2	4	6
2	6	3	5	4	1	7	8	9

Difficile

8	1	6	3	4	5	9	2	7
5	3	2	8	7	9	6	1	4
9	4	7	1	6	2	3	8	5
2	7	5	6	9	8	1	4	3
6	9	1	7	3	4	2	5	8
3	8	4	5	2	1	7	6	9
7	2	3	4	8	6	5	9	1
1	6	8	9	5	3	4	7	2
4	5	9	2	1	7	8	3	6

Expert

9	2	8	1	5	4	7	6	3
1	6	5	2	7	3	9	8	4
3	7	4	9	6	8	1	2	5
2	1	3	6	4	9	5	7	8
7	8	9	3	1	5	6	4	2
4	5	6	7	8	2	3	9	1
8	9	1	4	3	7	2	5	6
6	4	2	5	9	1	8	3	7
5	3	7	8	2	6	4	1	9

Sté «YASLAFI CAR» SARL/AU
Constitution

Aux termes d'un acte S.S.P à Taourirt en date du 12/03/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: «YASLAFI CAR» SARL/AU. Objet: Location de Voitures sans Chauffeur. Siège Social: Hay Sidi Makhoukh Rue 1 N° 21 El Aioun Sidi Mellouk. Durée: 99 ans. Capital Social: Cinq cent mille Dirhams (500.000,00 dhs). Associé: Mr LAKHLOUFI Yassine 5000 Parts. Gérance: Mr LAKHLOUFI Yassine CIN N°FC55805. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 11ère Instance de Taourirt le 20/06/2025 sous le N°1075, RC N°2143.

N° 4052/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD
RESIDENCE EL BARAKA
3 ETAGE N° 7 OUIDJA
Tél. 0536689121
AVIS D'Augmentation de capital

- Aux termes d'un PV de la décision de l'associé unique en date de 27/01/2022 l'associé unique de la STE BATHIFIT SARL/AU au capital de cent mille (100.000,00) DH, et dont le siège social OUIDJA, LOT 56 LOTS MARJANA RTE D'ALGERIE, N° RC 24749, décide l'augmentation de capital de la société pour un montant de 949000,00 dirhams par la création de 9490 parts sociales nouvelles de valeur nominale de 100 dirhams Les nouvelles parts sociales sont libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société inscrite en compte courant d'associé créateur. L'associé unique fait apport à la société des sommes en numéraire ci-après relatées : 1 049 000,00 DHS.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Ouidja le 10/02/2022 sous N°485

N° 4053/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Souss-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tiznit
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 16/2025/DPA/TZ/SAHA (SEANCE PUBLIQUE) (Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Jeudi 17 Juillet 2025 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la Direction Provinciale Agriculture de Tiznit, sis à Quartier administratif BP 454 Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°16/2025/DPA/TZ/SAHA pour : Contrôle et validation des études techniques des projets de construction et d'aménagement des pistes à la Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :298.800,00 Dhs (Deux cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 Dhs (Douze mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 6 du règlement de consultation.

N° 4054/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE DE CASSABLANCA SETTAT DELEGATION PROVINCIALE DE BERRECHID
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE BERRECHID
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ NATIONAL OFFRES DE N° 04/2025

Le 04/07/2025 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, rue oued Melouia, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix n° 04/2025 pour : La Maintenance et réparation des équipements médico-techniques relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid. Lot n°1: Maintenance et réparation des équipements de l'imagerie médicale y compris le tube à rayon X et les sondes d'échographie relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid. Lot n°2: Maintenance et réparation des équipements de laboratoire de l'Hôpital Provincial de Berrechid relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée selon chaque lot à la somme de :
- lot n°1 : 324000,00dhs (Trois cent vingt-quatre mille Dirhams Toute Taxe Comprise) en dirhams.
- lot n°2 : 239520,00dhs (Deux cent trente-neuf mille cinq cent vingt Dirhams Toute Taxe Comprise) en dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé selon chaque lot à la somme de :
- lot n°1 : 6000,00dhs (six

mille Dirhams).
- lot n°2 : 4000,00dhs (Quatre mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers au bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, rue oued Melouia, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid

Une visite des lieux sera organisée à l'intention des concurrents le 30/06/2025 à 11 :00 heure à l'Hôpital Provincial de Berrechid.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 4055/PA

ROYAUME DU MAROC
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVINCE DE SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
CAIDAT DE KCEIBIA
COMMUNE TERRITORIALE DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 05/CK/2025

Le 17/07/2025 à 11 H Il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale kceibia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES LED POUR L'ECLAIRAGE PUBLICS AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNES TERRITORIALE DE KCEIBIA
Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

« Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : vingt quatre mille dirhams 00 Cts (24.000,00dhs)/TTC ».

« L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent Mille Dirhams 00 Cts (1.200.000,00 Dirhams) TTC ».

« Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics ».

« Les concurrents doivent transmettre leur plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ». Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et de finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatives aux marchés publics.

Les prospectus, notices et autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre au siège de la C.T. Kceibia au plus tard le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis ou

remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 et 06 du règlement de consultation.

N° 4056/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'EDUCATION ET DE LA FORMATION
CASSABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N° 05/EXP/2025

1) Le mercredi 9 juillet 2025 à 10H : 30Min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres simplifié Ouvert sur offre de prix d'objet : Achat de fourniture d'enseignement pour le compte des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El-Jadida (2025).

2) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

3) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 9 000,00 DH (neuf mille dirhams)

4) L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 451 200,00 DH (quatre cent cinquante-un mille deux cents dirhams) ;

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35, 62 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23,

relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 4057/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE GUERCIF
CERCLE DE GUERCIF
CAIDAT ASSABBAB
COMMUNE D'ASSABBAB
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°03/2025/CA

Le lundi 21 juillet 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la commune Assabbab Province de Guercif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° : 03/2025/CA, pour : ACQUISITION D'UNE TRACTOPELLE (CHARGEUSE PELLETTEUSE) AU PROFIT DE LA COMMUNE ASSABBAB

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Dirhams, 00 Cts (1 000 000,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Mille Dirhams (20 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Il est exigé par les soumissionnaires de présenter des prospectus, notices ou autres documents techniques, qui doivent être déposés au bureau des marchés de la commune Assabbab, au plus tard le vendredi 18/07/2025 à 14.00H ou remis séance tenante au président de la commission d'Ouverture des plis. Les concurrents doivent dé-

poser leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4058/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 06/2025

Le 29/07/2025 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert National sur offre des prix n° 06/2025 pour : Objet : Travaux de signalisation verticale et horizontale de la route régionale n° 120 du PK 0+000 au PK 5+600 (Ex N1 du PK 1231+000 au PK 1236+600) dans la province de Tan-Tan

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 364 860,00 Dhs (Trois Cent Soixante Quatre Mille Huit Cent Soixante Dirhams, 00 Cts)/TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 200,00Dhs (Sept Mille Deux Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 4059/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Casablanca - Settat
Direction Provinciale de Sidi Bennour

Avis de report D'appel D'offres Ouvert National Simplifié N°55/SB/2025

La Direction Provinciale Du Ministère De L'éducation Nationale, Du Préscolaire Et des sports De Sidi Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert National Simplifié N°55/SB/2025 déjà publié dans le journal libération n° 10534 Page 19, paru le 14-15 Juin 2025 est rectifiée comme suite :

➤ L'ouverture Des Plis concernant l'appel d'offres Ouvert National Simplifié N°55/SB/2025 sera le 07/07/2025 à 10H00 au lieu de Le 27/06/2025 à 10H00.

NB : Les concurrents intéressés à cet appel d'offres doivent télécharger le nouveau dossier d'AOO.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification.

N° 4060/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE
MARRAKECH - SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DPE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 12 / 2025
Le 17 Juillet 2025 à 10
Heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
de la Province de Youssoufia
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert national sur offres
des prix 12 / 2025 pour
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES
UNITES PRESCHOAIRES
AU NIVEAU DE LA PROVINCE
DE YOUSOUFIA-
LOT N°1
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Un Million
Neuf Cent Quatre Vingt Six
Mille Trois Cent Quatre
Vingt Dirhams (1 986
380,00 DHS).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Trente Cinq Mille Dirhams
(35 000.00 DHS).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doit

être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret N° 2-22-431
du 08/03/2023 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma
(Article 135 du décret
N° 2-22-431 du 08/03/2023
aux marchés publics).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consultation.
N° 4063/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
DE MARRAKECH - SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DPE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 14 / 2025
Le 17 Juillet 2025 à 11
Heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
de la Province de Youssoufia
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert national sur offres
des prix 14 / 2025
pour TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES
UNITES PRESCHOAIRES
AU NIVEAU DE LA PROVINCE
DE YOUSOUFIA-
LOT N°2
Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Un Million
Neuf Cent Quatre Vingt Six
Mille Trois Cent Quatre
Vingt Dirhams (1 986
380,00 DHS).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Trente Cinq Mille Dirhams
(35 000.00 DHS).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doivent
être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret N° 2-22-431
du 08/03/2023 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma
(Article 135 du décret
N° 2-22-431 du 08/03/2023
aux marchés publics).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consultation.
N° 4064/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 142 176,00 dhs
(Cent quarante-deux mille
cent soixante-seize dirhams
et zéro Centime) TTC.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
deux Mille huit cent
Dirhams (2 800,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doivent
être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif aux
marchés publics et du cha-

pitre 4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hijja 1444 (23 juin 2023).
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.
N° 4065/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 14 / INDH / 2025
Le 07 Juillet 2025 à (10 h)
Dix heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
du secrétariat général de la
province d'Ouarzazate, sis à
Avenue Mohamed VI,
Ouarzazate à l'ouverture
des plis relative à l'Appel
d'offres ouvert national
concernant L'ORGANISATION
D'UN PROGRAMME DE
FORMATION AU PROFIT
DES FONCTIONNAIRES
DE LA PROVINCE
D'OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
http:// www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 142 176,00 dhs
(Cent quarante-deux mille
cent soixante-seize dirhams
et zéro Centime) TTC.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
deux Mille huit cent
Dirhams (2 800,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doivent
être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif aux
marchés publics et du cha-

blics http:// www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 198 000,00 dhs
(CENT QUATRE VINGT
DIX HUIT MILLE DIRHAMS
ET ZERO CENTIMES) TTC.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
TROIS MILLE CINQ CENT
Dirhams (3500,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doivent
être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif aux
marchés publics et du chapitre
4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hijja 1444 (23 juin 2023).
Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
LES PROSPECTUS DOIVENT
ETRE DEPOSES A LA
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES AU
PLUS TARD LE
04/07/2025 A 16H30, OU
REMIS SEANCE TENANTE
AU PRESIDENT DE LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.
N° 4066/PA

pitre 4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hijja 1444 (23 juin 2023).
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.
N° 4066/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
التعليم سعي بنور
جامعة الزمامرة
م. التوارف البشرية
عداد

إعلان
**عن إجراء تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية للموظفين المنتدبين لميزانية
جماعة الزمامرة برسم 2024**

تنظم جماعة الزمامرة يوم السبت 19 يوليوز 2025، بمقر جماعة الزمامرة امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024
لولوج درجة تقني من الدرجة الثالثة، ويحدد عدد المناصب الممتحن في شأنها في حدود 14 % من عدد الموظفين المستوفين
للشروط النظامية للدرجة نفسها (متنصب واحد).

يشترك في الامتحان التفتين من الدرجة الرابعة المنتدبين إلى ميزانية جماعة الزمامرة، والمتوفرون على أقدميه 06 سنوات من
الخدمة بهذه الصفة إلى غاية 31 دجنبر 2024.

يجب أن تودع طلبات الترشح لدى مكتب الموارد البشرية بجماعة الزمامرة، قبل تاريخ 14 يوليوز 2025 وهو آخر أجل لقبول
الترشيحات، وسيجري اختيار المرشحين على الشكل التالي.

الاختبار الكتابي:

المعامل	المدة	الاختبار
4	ثلاث ساعات (03)	1- اختبار كتابي: موضوع عام أو أسئلة متعددة الاختيارات (QCM) حول مواضيع مختلفة ذات صلة بوزارة الداخلية أو المهام والوظائف المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

الاختبار الشفوي:

المعامل	المدة	الاختبار
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	2- اختيار شفوي أو تطبيقي أو هما معا: تناقش لجنة الامتحان مع المترشح مواضيع مختلفة ذات صلة بوزارة الداخلية أو تخصصه لاختبار تطبيقي أو هما معا. يتضمن عملا فرديا يدخل ضمن مهام هيئة التفتين بهدف إلى تقييم قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

N° 4061/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire, et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIE
SUR OFFRES DES PRIX N°36/INV/2025
(Séance publique)**

Le 07/07/2025 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Juane Harti, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix N°36/INV/2025. Strictement réservée au PME ayant pour objet : L'acquisition d'équipement au profit du centre de la deuxième chance IBNOU ABI SOFRA (à l'ancienne médina) relevant de la direction provinciale de Marrakech en cinq lots séparés :

- Lot N°01 : Mobilier d'enseignement
- Lot N°02 : Matériel informatique
- Lot N°03 : Matériel d'enseignement

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	7 300,00	Sept mille trois cents dirhams	369 060,00	Trois cent soixante-neuf mille soixante dirhams.
02	600,00	Six cents dirhams	34 320,00	Trente-quatre mille trois cent vingt dirhams
03	600,00	Six cents dirhams	30 030,00	Trente mille trente dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres (voir Article 22 du RC) doit être déposée à la Direction Provinciale de Marrakech au plus tard le 04/07/2025 à 14h00, ou séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

NB : En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hijja 1434 (30 octobre 2013) pris pour l'application de l'article 148 décret n° 2-22-349 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 8 de l'arrêté précité et à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4062/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUADANT
C.T FREIJA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°03/2025
Le 17/07/2025, à 11:00
heures. Il sera procédé,
dans le bureau du prési-
dent de la communeterrito-
riale de Freija à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix,
pour : Travaux d'alimenta-
tion en eau potable des
douars Zaouiat Sidi Ben-
nour, El Kherab et Zaouiat
Sidi Saleh à la CT Freija,
Province de Taroudant
(Aménagement de réseau
de distribution de l'eau po-
table et approfondisse-
ment des puits)
Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
(9 000,00Dhs), neuf mille
dirhams.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : (629
128,80 Dhs). Six cent vingt-
neuf mille cent vingt-huit
Dirhams et quatre-vingts
Cts.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail de marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article N°5 du règle-
ment de consultation.
N° 4070/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMI-
MOUEDNOUN
PROVINCE D'ASSAZAG
CONSEIL PROVIN-

CIAL D'ASSAZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°49/2025/BP
Le 16/07/2025 à 11 heures
00 minutes, il sera procédé
au siège du Conseil Pro-
vincial d'Assa Zag (Salle
des réunions) à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
de prix portant sur :
Acquisition de trois Ambu-
lances et Deux Fourgon Mor-
tuaire au profit du Conseil Pro-
vincial d'Assa Zag
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuite-
ment au Service des Mar-
chés du Conseil Provincial
d'Assa Zag, il peut être
également téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
*Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
trente mille Di-
rhams (30000,00DH);
*L'estimation des coûts des
prestations, établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme un million cinq
cent mille Dirhams TTC (1
500 000,00 DH);

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30, 31, 32 et 34 du dé-
cret n° 2.22-431 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent:
Le contenu, la présentation

ainsi le dépôt des dossiers
des concurrents doivent
être conforme aux disposi-
tions des articles 30, 32,
34, 37 et 135 du Décret n°2-
22-431 du 15 chaaban 1444
(8 mars 2023) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessibles à l'adresse
: www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de la
consultation
N° 4071/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° : 26/2025/SDR

Le 18/07/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°26/2025/SDR :

CONSTRUCTION DU BARRAGE TAGHZOUT DANS LA PROVINCE DE DRIOUCH

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics.
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 300 000,00 DH (trois cent mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 25 829 529,14 DH TTC (vingt-cinq millions huit cent -vingt-neuf Mille cinq cent vingt -neuf dirhams 14 centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualifications
F	2	F1,F3-F4

Visite de lieu :

Le 04/07/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune de Ouardana

N° 4069/PA

Royaume du Maroc

جامعة عبد الملك السعدي
جامعة عبد الملك السعدي
Université Abdelmalek Essaâdi

APPEL OUVERT AUX CANDIDATURES

Conformément à la loi organique n° 02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le Dahir n° 1-12-20 du 27 chaâbane 1433 (17 juillet 2012);

Conformément à la loi 01.00 portant sur l'organisation de l'Enseignement Supérieur, promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 Safar 1421 (19 Mai 2000) notamment son article 20 ;

En application à la note ministérielle N°106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de doyen ou de directeur d'un établissement universitaire ;

En application la lettre ministérielle datée du 13 juin 2025 sous N° 07/0205;

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi par intérim, annonce aux **Professeurs de l'Enseignement Supérieur** l'ouverture de l'appel à candidature pour le poste suivant :

➤ **Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tétouan.**

Le dossier de candidature peut être retiré au siège de la Présidence de l'Université. Adresse : M'hannech II, Avenue 09 avril, Tétouan, **du Lundi 30 Juin 2025 au Vendredi 04 Juillet 2025** durant l'horaire administratif en vigueur ou à partir du site web de l'Université : www.uae.ac.ma

Le dossier de candidature dûment constitué est à déposer contre un récépissé de dépôt en Six (06) exemplaires, plus une copie sous format Word et PDF dans un support électronique (01 USB), **du Lundi 04 Août 2025 au Vendredi 08 Août 2025**, à l'adresse sus-indiquée et à l'horaire administratif en vigueur.

Présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi, B.P.2117 – Av.9 Avril, Quartier M'hannech II, Tétouan –Maroc
Code Postal : 93030 / Tél : (212) 539 979 316 – Fax : (212) 539 979 151 – Site Web : www.uae.ac.ma

N° 4068/PA

CECAB : Cabinet comptable 625 Bd. Mohamed V Casablanca
 Constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique
 « **GUIRAMI SERVICES** »
 CAPITAL : 100.000,00 DHS
 Sidi Maârouf – Lot Saada n°465 Ain Chock – Casablanca

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/05/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
 Capital : 100.000,00 DHS
 Siège social : Sidi Maârouf – Lot Saada n°465 Ain Chock – Casablanca
 Dénomination : **GUIRAMI SERVICES**
 Objet : **MULTI SERVICES**
 Et de manière générale toute opération commerciale, industrielle, mobilière, ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et favorisant son développement.

Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive
 Capital social : La somme de cent mille (100.000,00) dirhams est divisée en mille (1000) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune, entièrement attribuées à l'associé unique de son apport, à savoir : « Mme Asmaa Guirami »
 La somme de cent mille dirhams : 100.000,00 DHS
 Total égal cent mille dirhams : 100.000,00 DHS
 Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

Gérance : La société sera engagée tant pour les actes d'administration que pour les actes de disposition par la seule signature du gérant unique : Mme Asmaa Guirami.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous le numéro 976493 du 17/06/2025 sous le numéro analytique 681819.
N° 4210/PA

Fiduciaire **ZAHIR "SARL AU"** Au capital de 100 000,00 DHS
 Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 7 Guélliz Marrakech.
 Tél / Fax : 05 24 43 41 06

CONSTITUTION
 A/ Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 16/06/2025, enregistré à Marrakech le 17/06/2025, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :
 1) Dénomination : **HOZ-TIN**
 2) Capital social : 100 000,00 dhs.
 3) Siège social : Appt. 15 Imm. 12 Lot Sine Av. Allal Fassi Marrakech.
 4) Objet :
 -Administrateur de bien
 -Loueur de chambre ou appartement meuble.
 5) Durée : 99 ans.
 6) Gérance : M. Yassine BENTOUTE, gérant pour une durée illimitée.
 B/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 23/06/2025 sous le N° 178858 Registre de Commerce N° 167113.
N° 4072/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la santé
 Et de la Protection Sociale
 Délégation Provinciale de Berrechid
 Appel d'offres ouvert national
 sur offres de prix
 n°02/2025

Le 21/07/2025 à 10 Heures il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour «Maintenance préventive et curative de l'Appareil de radiologie numérique micro dose pour la tuberculose de marque : ADANI, modèle : PUL-MOSCAN CABIN, relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 2 500,00 dhs (Deux mille Cinq Cents dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 150 000,00 dhs TTC (Cent Cinquante milles Dirhams TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
N° 4073/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la santé
 Et de la Protection Sociale
 Délégation Provinciale de Berrechid
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
 N°03/2025

Le 08/07/2025 à 10h00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour «Frais de restauration et de réception relative aux activités de la Délégation de la Santé et de la Protection Sociale à Berrechid
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation minimum des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Dix mille Huit cents Quatre Vingt Dix dirhams Toutes Taxes Comprises (10 890,00).
 L'estimation maximum des presta-

tions établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Dix Neuf mille Six cents Deux dirhams Toutes Taxes Comprises (19 602,00).
 *Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Cents dirhams. (300,00) en Dirhams.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du Règlement de Consultation.
N° 4074/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'EQUIPEMENT
 ET DE L'EAU
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 NATIONAL
 N° 18/2025/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Cooperatives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs
 Le 21/07/2025 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la

préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix
 N° 18/2025/DGM du 21/07/2025, pour : La maintenance préventive et curative du système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport de Dakhla (Préfecture Dakhla).
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante-Dix Mille Cent Soixante Dirhams TTC (470 160,00 Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il a été décidé de tenir une réunion le 15/07/2025 à 10h au siège de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud.
 Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 4075PA

Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne National + Coran
 07H10 : Documentaire amazigh
 07H40 : Documentaire amazigh
 08H10 : Abkariat Maghribia
 09H05 : Amelay
 10H00 : Yakout w anbar
 10H55 : Oussrati
 11H50 : Al Wajh Al Akhar
 12H25 : Ahlam City



19H40 : Joudia
 20H25 : Ahlam City
 21H00 : Journal Télévisé
 22H00 : Fouk selk
 22H40 : Chabab fil wajiha
 23H40 : Journal Télévisé
 00H00 : Allah y sameh
 00H30 : Al Wajh Al Akhar
 01H00 : Amelay
 02H00 : Canal Atlas
 03H00 : Yakout w anbar
 04H00 : Documentaire amazigh
 04H30 : Documentaire amazigh
 05H00 : Abkariat Maghribia
 06H00 : Oussrati



13H00 : Journal Télévisé
 13H20 : Allah y sameh
 14H00 : Journal Télévisé
 14H20 : Journal Télévisé
 14H40 : Al Malhoune
 15H00 : Parlement
 18H00 : Machi Bhalhom
 18H20 : Majala Jihouia
 18H30 : Journal Télévisé
 18H50 : Al Wajh Al Akhar
 19H20 : Babou aala Babi
 19H30 : Zaki El Kheffa



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 08:00:00 : MAGAZINE : REPLAY
 08:30:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
 09:25:00 : FEUILLETON : ZINA
 09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOU-MICHA
 10:05:00 : FEUILLETON : WOUJA3 LQALB
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:05:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : AL KHAWA
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR
 13:15:00 : SPORT : MOU-

JAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:25:00 : FEUILLETON : ZINA
 14:55:00 : FEUILLETON : HKAYTI
 16:35:00 : SERIE : KHOU KHWATATOU
 17:05:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 18:00:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAM-BOU WA ALMA
 18:10:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
 18:25:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOU-MICHA
 18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:45:00 : FEUILLETON : 3AILTI
 19:35:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT

21:00:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:05:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:45:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 22:05:00 : SPECTACLE : MAWAZINE
 23:40:00 : FEUILLETON : 3AILTI
 00:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 01:10:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE
 02:10:00 : MAGAZINE : NIDAE
 02:30:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA AN-NASS
 03:00:00 : MAGAZINE : SA-HATNA JMI3
 03:30:00 : FEUILLETON : INTIQAM
 04:10:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
 Genres : Action
 Réalisateur : Marwan HAMED
 Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Tamer Housni
 séances : 13:25 19:45 22:30

Top gun : maverick
 Durée : 01:00:00
 Genres : Action
 Réalisateur : Joseph Kosinski
 Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell
 séances : 13:25 19:45 22:30

AL IKHWANE
 Durée : 02:15:00
 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
 séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
 Durée : 01:30:00
 Réalisateur : hicham regragui
 séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
 film Bullet train megarama-casablanca
 Durée : 02:32:00
 Genres : Thriller Action
 Réalisateur : David Leitch
 séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
 film Kira w el gen megarama-casablanca
 Durée : 02:55:00

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
 Durée : 01:29:00
 Genres : Aventure Famille Animation Comédie
 Réalisateur : Enrique Gato
 séances : 14:00 16:00

Spider-man : no way home
 Durée : 02:37:00
 Genres : Action Aventure
 Réalisateur : Jon Watts
 séances : 18:00

Citoyen d'honneur
 Durée : 01:36:00
 Genres : Comédie
 Réalisateur : Mohamed Hamidi
 séances : 17:00 19:45 22:30

Komproinat
 Durée : 02:07:00
 Genres : Thriller
 Réalisateur : Jérôme Salle
 séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
 Durée : 01:38:00
 Genres : Policier Comédie Crime Mystère
 Réalisateur : Tom George
 14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - jrada malha
 Durée : 02:06:00
 Réalisateur : Driss ROUKHE
 séances : 17:00 19:45 22:30

JE T'AIME - I LOVE YOU
 Genres :
 Réalisateur : Frédéric Quiring
 14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
 Durée : 01:20:00
 Genres : Thriller
 Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
 séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
 Date de sortie : 24 août 2022
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Jessica M. Thompson
 séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
 Pharmacie DIAR EL HANAE
 DIAR EL HANAE GH4, BD. 79
 N° 20 - SIDI MOUMEN -
 78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX)
 AVENUE LALLA YACOUT -
 Tél : 0522.22.34.34 [+]

Pharmacie ESPACE NAIM
 LOT OTHMANE 2 RUE 15 N°
 50 - Tél : 0522.70.59.59

Sidi Othmane :
 Pharmacie ESSEHA
 MARCHÉ ESSALAMA I, HAY
 ESSALAMA I -
 Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
 Pharmacie MASJID CIL
 LOT DU STADE N° 22 -
 HAY ESSALAM - CIL
 (PRES MOSQUEE CIL -
 LABORATOIRE PFIZER)-
 Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
 Pharmacie BIANI
 114, LOTISSEMENT SAADA I -
 SIDI MAAROUF -
 Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
 MILLENIUM
 N° 162 LOTISSEMENT
 FLORIDA - SIDI MAAROUF
 (FACE HAMAM FLORIDA
 ET CRECHE SANOUNOU)-
 Tél : 0522.32.15.16

Lissafa :
 Pharmacie JARDINS DE
 LOULFA
 KASBA ALAMINE
 EXTENTION, GH14 IMM 6 -
 ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
 CENTRE COMMERCIAL
 CASAVIEW, MAG N°1 -
 NASSIM ISLANE -
 Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
 Pharmacie IBN BATOUTA

Hay Mohammadi :
 Pharmacie AL AQSA
 RESIDENCE AL AMANE RUE
 EMILE BRUNET N° 6 -
 HAKAM 3 - HAY MOHAM-
 MADI- Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
 Pharmacie HACHAD
 142,RUE 5-DERB KOREA-GRE-
 GOUANE (STATION TAXI
 SIDI MAAROUF) PLACE
 SRAGHNA
 - Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
 Pharmacie RACHAD
 32, AV. SOUHAIB ARROUMI -
 AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI -
 Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
 Pharmacie LAYA
 N° 9 ECONOMAT DE L'AMG
 / FRA - RUE AL ABTAL -
 BEAUSEJOUR B.P. 16277 -
 Tél : 0696818285 [+]

Pharmacie INANE OULFA
 RYAD EL OULFA GH8 EN-
 TREE N°8 N° 151(ACTUELLE-
 MENT GH40) -
 Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD
 HADIKAT OUM ERRABIE 2
 GH4 N° 21 EN FACE MAR-
 JANE HAY HASSANI- Tél :
 0522.89.77.44 [+]

Beausejour
 Pharmacie ORJOUANE
 122, RUE ORJOUANE - HAY
 ERRAHA - BEAUSEJOUR
 (DERRIERE ACIMA BEAUSE-
 JOUR)- Tél : 0522.36.22.20

Oasis
 Pharmacie DALAL
 24 BIS, RUE DES VANNEAUX -
 LOASIS (MARCHÉ LOASIS -
 B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Bourgogne :
 Pharmacie RAIS
 62, RUE DE LA MER
 BALTIQUE - AIN DIAB
 (TERMINUS TRAMWAY AIN
 DIAB) - - HARLEY DAVIDSON
 - RESTAURANT VIP)-
 Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR
 16, RUE MOHAMED
 SMHA - AVENUE DES F.A.R.
 (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA
 BD. MED V - STADE -
 Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
 Pharmacie MOULAY ISMAIL
 286, BD. MOULAY ISMAIL -
 ROCHES NOIRES 20300-
 Tél : 0522.40.08.27

Ain Sebâa :
 Pharmacie ESPACE SIHATI
 55, RUE SALOMON
 DAHAN - QUARTIER OUKA-
 CHA - AIN SEBAA (PRES PRÉ-
 SON OUKACHA) -
 - Tél : 0522.67.27.64

Ain Chock :
 Pharmacie KRIMAT
 341, BOULEVARD PANORA-
 MIQUE - Tél : 0522.52.71.35

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° Train	Marrakech	Benguerdj	Semlali	Berrechidj	Casa Oudja	Casa voyageurs	Ain Sebâa	Mouhamed VI	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sidi	Sidi Tahar	Kenitra	Sidi Youssef	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes de nuit	Meknes	Semlali	Ain Sebâa	Fes
171*						5:40	5:48	5:59	6:01	6:07	6:47	6:52	7:00	7:25	7:44	7:59	8:38	7:25	7:36	7:46	8:01
181						6:40	6:48	6:59	7:01	7:07	7:47	7:52	8:00	8:25	8:44	9:00	9:39	8:47	8:57	9:07	9:24
185						7:30	7:38	7:49	7:51	7:57	8:37	8:42	8:50	9:15	9:34	9:50	10:29	9:37	9:47	9:57	10:14
189*	6:00	6:05	6:39	6:59	7:25	8:00	8:08	8:19	8:21	8:27	8:67	8:72	8:80	9:05	9:24	9:51	10:30	9:38	9:48	9:58	10:15
193						8:00	8:08	8:19	8:21	8:27	9:07	9:12	9:20	9:45	10:04	10:20	10:59	10:07	10:17	10:27	10:44
142						9:30	9:38	9:49	9:51	9:57	10:37	10:42	10:50	11:15	11:34	11:50	12:29	11:37	11:47	11:57	12:14
146						10:00	10:08	10:19	10:21	10:27	11:07	11:12	11:20	11:45	12:04	12:20	13:00	12:08	12:18	12:28	12:45
149						11:30	11:38	11:49	11:51	11:57	12:37	12:42	12:50	13:15	13:34	13:50	14:30	13:38	13:48	13:58	14:15
150	9:30	9:35	11:39	11:39	12:23	12:30	12:38	12:49	12:51	12:57	13:37	13:42	13:50	14:15	14:34	14:50	15:30	14:38	14:48	14:58	15:15
153	10:00	10:05	12:09	12:09	12:53	13:00	13:08	13:19	13:21	13:27	14:07	14:12	14:20	14:45	15:04	15:20	16:00	15:08	15:18	15:28	15:45
154	11:00	11:05	13:09	13:09	13:53	14:00	14:08	14:19	14:21	14:27	15:07	15:12	15:20	15:45	16:04	16:20	17:00	16:08	16:18	16:28	16:45
155	11:30	11:35	13:39	13:39	14:23	14:30	14:38	14:49	14:51	14:57	15:37	15:42	15:50	16:15	16:34	16:50	17:30	16:38	16:48	16:58	17:15
156	12:00	12:05	14:09	14:09	14:53	15:00	15:08	15:19	15:21	15:27	16:07	16:12	16:20	16:45	17:04	17:20	18:00	17:08	17:18	17:28	17:45
157	12:30	12:35	14:39	14:39	15:23	15:30	15:38	15:49	15:51	15:57	16:37	16:42	16:50	17:15	17:34	17:50	18:30	17:38	17:48	17:58	18:15
158	13:00	13:05	15:09	15:09	15:53	16:00	16:08	16:19	16:21	16:27	17:07	17:12	17:20	17:45	18:04	18:20	19:00	18:08	18:18	18:28	18:45
159	13:30	13:35	15:39	15:39	16:23	16:30	16:38	16:49	16:51	16:57	17:37	17:42	17:50	18:15	18:34	18:50	19:30	18:38	18:48	18:58	19:15
160	14:00	14:05	16:09	16:09	16:53	17:00	17:08	17:19	17:21	17:27	18:07	18:12	18:20	18:45	19:04	19:20	20:00	19:08	19:18	19:28	19:45
161	14:30	14:35	16:39	16:39	17:23	17:30	17:38	17:49	17:51	17:57	18:37	18:42	18:50	19:15	19:34	19:50	20:30	19:38	19:48	19:58	20:15
162	15:00	15:05	17:09	17:09	17:53	18:00	18:08	18:19	18:21	18:27	19:07	19:12	19:20	19:45	20:04	20:20	21:00	20:08	20:18	20:28	20:45
163	15:30	15:35	17:39	17:39	18:23	18:30	18:38	18:49	18:51	18:57	19:37	19:42	19:50	20:15	20:34	20:50	21:30	20:38	20:48	20:58	21:15
164	16:00	16:05	18:09	18:09	18:53	19:00	19:08	19:19	19:21	19:27	20:07	20:12	20:20	20:45	21:04	21:20	22:00	21:08	21:18	21:28	21:45
165	16:30	16:35	18:39	18:39	19:23	19:30	19:38	19:49	19:51	19:57	20:37	20:42	20:50	21:15	21:34	21:50	22:30	21:38	21:48	21:58	22:15
166	17:00	17:05	19:09	19:09	19:53	20:00	20:08	20:19	20:21	20:27	21:07	21:12	21:20	21:45	22:04	22:20	23:00	22:08	22:18	22:28	22:45
167	17:30	17:35	19:39	19:39	20:23	20:30	20:38	20:49	20:51	20:57	21:37	21:42	21:50	22:15	22:34	22:50	23:30	22:38	22:48	22:58	23:15
168	18:00	18:05	20:09	20:09	20:53	21:00	21:08	21:19	21:21	21:27	22:07	22:12	22:20	22:45	23:04	23:20	24:00	23:08	23:18	23:28	23:45
169	18:30	18:35	20:39	20:39	21:23	21:30	21:38	21:49	21:51	21:57	22:37	22:42	22:50	23:15	23:34	23:50	24:30	23:38	23:48	23:58	24:15
170	19:00	19:05	21:09	21:09	21:53	22:00	22:08	22:19	22:21	22:27	23:07	23:12	23:20	23:45	24:04	24:20	25:00	24:08	24:18	24:28	24:45
171	19:30	19:35	21:39	21:39	22:23	22:30	22:38	22:49	22:51	22:57	23:37	23:42	23:50	24:15	24:34	24:50	25:30	24:38	24:48	24:58	25:15
172	20:00	20:05	22:09	22:09	22:53	23:00	23:08	23:19	23:21	23:27	24:07	24:12	24:20	24:45	25:04	25:20	26:00	25:08	25:18	25:28	25:45
173	20:30	20:35	22:39	22:39	23:23	23:30	23:38	23:49	23:51	23:57	24:37	24:42	24:50	25:15	25:34	25:50	26:30	25:38	25:48	25:58	26:15
174	21:00	21:05	23:09	23:09	23:53	24:00	24:08	24:19	24:21	24:27	25:07	25:12	25:20	25:45	26:04	26:20	27:00	26:08	26:18	26:28	26:45

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° Train	Fes	Ain Sebâa	Semlali	Meknes	Meknes de nuit	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Youssef	Kenitra	Sidi Tahar	Sidi	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mouhamed VI	Ain Sebâa	Casa voyageurs	Casa Oudja	Berrechidj	Semlali	Benguerdj	Marrakech
181	7:00					6:30	6:36	6:46	6:51	6:59	7:00	7:07	7:17	7:27	7:37	7:47	7:57	8:07	8:17	8:27	8:37
185	8:00					7:30	7:36	7:46	7:51	7:59	8:00	8:07	8:17	8:27	8:37	8:47	8:57	9:07	9:17	9:27	9:37
189*	9:00					8:30	8:36	8:46	8:51	8:59	9:00	9:07	9:17	9:27	9:37	9:47	9:57	10:07	10:17	10:27	10:37
193	10:00					9:30	9:36	9:46	9:51	9:59	10:00	10:07	10:17	10:27	10:37	10:47	10:57	11:07	11:17	11:27	11:37
142	11:00					10:30	10:36	10:46	10:51	10:59	11:00	11:07	11:17	11:27	11:37	11:47	11:57	12:07	12:17	12:27	12:37
146	12:00					11:30	11:36	11:46	11:51	11:59											



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait

Shai Gilgeous-Alexander

Le MVP rejoint les légendes de la NBA



Le Canadien Shai Gilgeous-Alexander, MVP de la saison régulière, a conclu un triomphe total dimanche en portant le Thunder d'Oklahoma City à son premier titre NBA.

À l'issue d'un succès 103-91 face aux Indiana Pacers, Shai Gilgeous-Alexander est devenu le premier MVP de

saison régulière champion la même saison depuis Stephen Curry en 2015 avec les Golden State Warriors.

Il rejoint ainsi un groupe de légendes de la ligue nord-américaine à avoir réussi la même performance, en plus de Curry: LeBron James, Tim Duncan, Shaquille O'Neal, Michael Jordan, Hakeem Olajuwon, Magic Johnson, Larry Bird, Moses Malone, Kareem Abdul-Jabbar, Willis Reed, Wilt Chamberlain et Bill Russell.

Désigné MVP des finales, "SGA" est le premier joueur à la fois meilleur marqueur de la saison régulière, MVP de la saison et des finales depuis Shaquille O'Neal en 2000.

Gilgeous-Alexander a mené le Thunder au titre avec des statistiques qui n'ont jamais faibli. Il a compilé en moyenne plus de 30 points lors des sept matches de la finale et lors des quatre tours de play-offs, après avoir été le meilleur marqueur de la saison régulière (32,7 points) où il avait propulsé le Thunder en tête des bilans (68 victoires - 14 défaites).

Le Canadien âgé de 26 ans fait merveille avec son jeu explosif truffé de démarrages, coups de frein et changements

de direction abrupts, qui lui permettent au choix d'attaquer le cercle ou de s'élever pour un tir à mi-distance qu'il maîtrise à la perfection.

Bien que discret, "SGA" a pris conscience de son nouveau statut.

"Dans mon esprit, je me dis tous les soirs que je suis le meilleur joueur sur le parquet, et que je veux que tout le monde le sente. Je cherche l'équilibre entre le respect pour l'adversaire et le fait de n'avoir peur de personne. C'est comme cela que tu deviens un LeBron (James), un Kobe (Bryant), un Michael Jordan", dit-il dans un documentaire NBA "Pass the rock" ("Passer la balle").

Né le 12 juillet 1986, Gilgeous-Alexander est originaire de Hamilton, dans la banlieue de Toronto, où cet ascète retourne chaque été pour y suivre un plan d'entraînement rigoureux, entre un gymnase local et les poids dans son garage, entouré d'amis fidèles.

Le Canadien hérite des qualités physiques de sa mère Charmaine Gilgeous, coureuse de 400 m aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 pour l'île caribéenne d'Antigua-et-Barbuda, deve-

nue travailleuse sociale aux revenus modestes.

"Peu importe à quel point la situation était mauvaise, si je devais crier ou pleurer j'attendais qu'ils (ses deux enfants) soient couchés", raconte-t-elle à ESPN.

Avec son cousin Nickeil Alexander-Walker, joueur des Minnesota Timberwolves, SGA partage à l'adolescence ses rêves de NBA, sans faire partie des meilleurs Canadiens de sa génération.

Avant de finir leur scolarité à la Hamilton Heights Christian Academy (Tennessee, Etats-Unis), Gilgeous-Alexander forge son identité de basketteur à la St. Thomas More Catholic Secondary School d'Hamilton, où son entraîneur lui apprend à se conduire sur un terrain tel un bolide qui changerait de vitesse.

Après une année universitaire à Kentucky, il est drafté en 11e position en 2018 par les Charlotte Hornets et envoyé directement aux Los Angeles Clippers.

En 2019, les Clippers le transfèrent à Oklahoma City avec Danilo Gallinari et de nombreux futurs choix de draft contre l'ailier All-Star Paul George, un échange choc

qui vaut encore aujourd'hui de féroces moqueries aux Clippers, pour avoir bradé ce diamant brut.

En Oklahoma, Gilgeous-Alexander rencontre son mentor Chris Paul, qui téléphone encore régulièrement à ce "junkie de basket", selon les mots du meneur douze fois All-Star.

Avec le jeune effectif du Thunder et un entraîneur à peine plus âgé que ses joueurs, Mark Daigneault, Gilgeous-Alexander progresse chaque année et passe la barre des 30 points de moyenne par match lors de la saison 2022-2023.

Avant et après les rencontres, le médaillé de bronze mondial avec le Canada en 2023 fait sensation avec un look moderne et soigné. "En grandissant, quand on quittait la maison on devait toujours bien s'habiller, être certain que son col était plié, que la chemise n'était pas froissée."

A OKC, le joueur est rentré dans le cœur des fans: "SGA est super humble, il est le fils que l'on voudrait tous avoir", disait à l'AFP au début des finales Chris (40 ans), et abonné au Thunder depuis 2008, en posant devant une fresque en hommage au champion.

”

Je me dis que je suis le meilleur joueur sur le parquet, et que je veux que tout le monde le sente. Je cherche l'équilibre entre le respect pour l'adversaire et le fait de n'avoir peur de personne

Sport



Le Wydad laminé par la Juve



Le Wydad Casablanca (WAC) a perdu face au club italien de la Juventus de Turin sur le score de 4 buts à 1, en match de la 2^e journée du groupe G de la Coupe du monde des clubs, disputé dimanche au stade Lincoln Financial Field à Philadelphie.

La Juventus a ouvert la marque par un but contre son camp de Abdelmounaim Boutouil à la 6^e minute de jeu. Malgré ce but précoce, le Wydad Casablanca a tenté de revenir au score grâce notamment à une frappe de Samuel Obeng (13^e) arrêtée par le gardien de la Juventus.

Les hommes de Igor Tudor ont accentué l'écart par un deuxième but signé Kenan Yildiz

(16^e) qui a profité du débordement de la défense wydadie.

Les Rouge et Blanc se sont ressaisis et ont réussi à réduire l'écart grâce à Theminkosi Lorh (25^e) qui a reçu une belle passe décisive du capitaine Nordin Amrabat.

Devant des supporters intarissables, le Wydad a repris confiance, montré son visage offensif et accentué la pression sur les joueurs de la Juventus pour tenter d'égaliser, notamment par le biais de Guilherme Oliveira (35^e).

En seconde période, les joueurs du Wydad ont réussi à faire montre d'une maîtrise du jeu et d'une bonne répartition sur le terrain, malgré un frayeur

avec une frappe de Andrea Cambiaso qui a buté sur le montant vertical (57^e) et de Kolo Muani (62^e).

Malgré leur combativité et leur envie de recoller au score, les Casablancais ont cédé à la 69^e minute suite à un doublé de Kenan Yildiz.

Dusan Vlahovic a scellé le sort du match en creusant l'écart du point de pénalty (90+4^e).

Pour son match de la troisième et dernière journée de la phase de groupes, le Wydad affrontera Al Ain des Emirats arabes unis, jeudi prochain au stade Audi à Washington (20h00 heure Maroc).

Résultats

Juventus-Wydad : 4-1
Manchester City-Al Ain : 6-0
River Plate Monterrey : 0-0
Real Madrid-Pachuka : 3-1
Red Bull Salzburg-Al Hilal : 0-0

Programme du mardi

02h00 : FC Porto-Al Ahly
02h00 : Inter Miami-Palmeiras
20h00 : Auckland City-Boca Juniors
20h00 : Benfica-Bayern Munich

Une jeune supportrice du WAC devient la millionième spectatrice du Mondial des clubs

Rachida Elomari, une jeune supportrice du WAC, est devenue la millionième spectatrice de la Coupe du Monde des Clubs 2025 qui se tient aux Etats-Unis, s'est félicitée la Fédération internationale de football (FIFA).

Agée de 9 ans, Rachida Elomari, qui vit en Virginie, n'avait encore jamais eu l'occasion d'assister à un match dans un stade avant la rencontre de son club favori contre le géant du football italien. "Elle attendait ce moment depuis la qualification de la formation marocaine à cette Coupe du monde qui réunit dans sa nouvelle version 32 équipes", souligne l'instance faîtière du ballon rond mondial.

"J'étais vraiment heureuse de voir mon équipe jouer et d'aller au stade pour la première fois. J'entends bien soutenir mon équipe de toutes mes forces", a dit la jeune fille citée par la FIFA.

"Assister directement à la Coupe du Monde des Clubs, ici même avec les meilleurs clubs du monde, c'est merveilleux" a-t-elle ajouté.

Les supporters sont au cœur de la réussite de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025.

L'affluence cumulée a dépassé la barre du million de spectateurs à l'occasion du match ayant opposé la Juventus au WAC.

La plus grande affluence (80.619 spectateurs) a été atteinte le 15 juin au Rose Bowl Stadium de Los Angeles, à l'occasion de la rencontre entre le Paris Saint-Germain et l'Atlético de Madrid.

CAN féminine

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine, Jorge Vilda, tiendra une conférence de presse, ce mardi au Complexe Mohammed VI de football à Salé, indique la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Cette rencontre avec les médias, prévue à partir de 11h00, sera consacrée à la présentation de la liste finale des joueuses retenues pour disputer la CAN féminine (Maroc-2024) qui sera organisée du 5 au 26 juillet prochain.

Le Maroc est logé dans le groupe A aux côtés de la RD Congo, la Zambie et le Sénégal.

Coupe du Trône de football...

La Renaissance Berkane (RSB) s'est qualifiée pour la finale de la Coupe du Trône de football 2023-2024, en s'imposant face au Moghreb Tétouan par 3 buts à 0, en demi-finale disputée dimanche soir au complexe sportif de Fès.

Oussama Lamlioui (45+4^e), Mateus Santos (77^e) et Imad Riahi (83^e) ont inscrit les buts de la victoire de la RSB.

En finale, le club de l'Oriental sera opposé à l'Olympic Safi qui a battu l'Union Touarga par 1 but à 0, samedi à Casablanca.

...Et de basketball

Le FUS Rabat s'est imposé face à Ittihad Tanger (IRT) sur le score de 78 à 76, en demi-finale aller de la Coupe du Trône de basketball (2024-2025), disputée dimanche à la salle Ziaten à Tanger.

L'IRT a accédé aux demi-finales en s'imposant en quarts face à Lixus Larache, tandis que le FUS a éliminé l'AS FAR (88-82).

Le match retour est prévu ce mercredi à la salle Ibn Yassine de Rabat (19h00).

Des Lions de l'Atlas convoités par les grands clubs du calcio italien

Les plus grands clubs du championnat italien de football sont sur les pistes de plusieurs internationaux marocains, parmi lesquels Eliesse Ben Seghir, Nayef Aguerd, Abdessamad Ezzalzouli ou encore Soufiane Amrabat, rapporte la presse transalpine.

Du champion en titre Naples à la Juventus Turin, en passant par l'AS Rome et la Fiorentina, les grandes écuries cherchent à s'attacher les services de ces Lions de l'Atlas durant le mercato estival.

Le joyau monégasque, Eliesse Ben Seghir, est dans le viseur du Napoli, qui veut recruter le jeune talent de 20 ans, qui s'est déjà fait remarquer par des performances de grand joueur, écrit La Gazzetta dello Sport.

Mais pas que le champion de la Serie A. D'autres cadors italiens suivent de près la pépite marocaine, notamment le directeur général de la Vieille Dame, Damien Comolli.

Concernant Nayef Aguerd, le site "juventusnews" estime que la Juve se positionne en sérieux prétendant pour engager le défenseur central du Onze national, toujours sous contrat avec le club anglais de West Ham.

L'international marocain, qui sort

d'un prêt convaincant à l'équipe espagnole de la Real Sociedad, suscite également un intérêt grandissant de la Roma, qui aurait manifesté un intérêt concret pour la tour de contrôle défensive de la sélection nationale, selon des médias.

Qualifiant Abdessamad Ezzalzouli d'ailier "pur jus", la presse italienne croit savoir que son destin est orienté vers la Péninsule, où les dirigeants du club de Côte sont en discussions avancées avec les représentants de son équipe espagnole actuelle du Real Betis.

"Ezzalzouli (...) est un dribbleur-artiste et un talent encore inexploré (...) qui continue de jouer à la limite du génie et de l'imprévisibilité", écrit le site "skysport.it".

Le vieux routier Sofiane Amrabat est, quant à lui, courtisé par l'Atalanta Bergame, entraîné par le coach croate Ivan Juric, qui souhaite reprendre l'in-fatigable Lion de l'Atlas pour l'avoir déjà encadré à Hellas Verona.

Ivan Juric considère Sofiane Amrabat comme étant le profil idéal pour renforcer le milieu de son équipe. L'international de 28 ans, dont la valeur marchande est estimée à 20 millions d'euros selon le site Transfermarkt, a

évolué cette saison dans l'équipe turque de Fenerbahçe.

Un autre nom est sur les tablettes de clubs du pays transalpin : Hakim Ziyech. L'ancien sociétaire du club qatari d'Al-Duhail intéresse la Fiorentina et Bologne qui ont manifesté leur intérêt pour le talentueux joueur marocain.

Hakim Ziyech est le nom qui a "fait vibrer le cœur" des supporters de la Fiorentina, suite à l'annonce d'un intérêt de la Viola pour l'ancien meneur de jeu de l'Ajax, de Chelsea et de Galatasaray, relève le site "fiorentinauno".

Alors que l'entraîneur de Bologna, Vincenzo Italiano, a fait savoir au club qu'il souhaitait cinq ailiers offensifs, dont Hakim Ziyech, la Fiorentina devra s'imposer face aux Rossoblu pour s'assurer le transfert du joueur marocain, selon La Gazzetta dello Sport.

L'armada de Walid Regragui, qui s'est désormais imposée en force sur la scène footballistique internationale après sa performance épique lors de la Coupe du Monde au Qatar, se voit propulsée au-devant de la scène et se maintient en pole position des mercatos les plus prestigieux à l'échelle mondiale.

Quand la Terre était gelée, la vie aurait trouvé refuge dans des mares

Des mares de glace fondue en Antarctique abritent des micro-organismes d'une étonnante diversité, ce qui pourrait expliquer où la vie s'est réfugiée quand la Terre était entièrement gelée, selon une étude publiée jeudi dans Nature Communications.

Notre planète n'a pas toujours été bleue et hospitalière. Au cours de sa longue histoire, elle a connu plusieurs périodes glaciaires durant lesquelles elle s'est transformée en véritable "boule de neige".

Notamment durant le Cryogénien, entre 720 et 635 millions d'années avant notre ère, lorsque la température moyenne globale ne dépassait pas -50°C et que le climat de l'équateur ressemblait à celui de l'Antarctique actuelle.

Des conditions extrêmes qui n'ont pourtant pas empêché l'évolution de poursuivre son chemin. "Nous avons des preuves de l'existence" de formes de vie complexes "avant et après le Cryogénien dans les archives fossiles", explique à l'AFP l'autrice principale de l'étude Fatima Husain, doctorante au département des sciences de la Terre, de l'atmosphère et des planètes (EAPS) du MIT (Etats-Unis).

"Il existe plusieurs hypothèses concernant les lieux possibles où la vie aurait pu persister", poursuit-elle. Dans certaines zones océaniques qui seraient restées libres de glace, près de sources hydrothermales dans les grands fonds marins, sous de fines couches de glace...

Un de ces refuges pourrait avoir été de simples mares de glace fondue dans les régions équatoriales.

Celles-ci auraient pu former de véritables "oasis" aux eucaryotes, des organismes complexes qui ont évolué pour aboutir à toutes les formes de vie multicellulaires que nous connaissons aujourd'hui.

De telles mares existent aujourd'hui en Antarctique, aux marges de calottes glaciaires.

A ces endroits, l'eau gèle jusqu'au fond marin, piégeant au passage des sédiments foncés et des organismes marins. Au fil du temps, l'érosion provoquée par le vent fait remonter ces débris à la surface.

Une fois exposés, ils absorbent la chaleur du soleil, ce qui fait fondre la glace, formant des mares peu profondes d'eau de fonte.

En 2018, des membres néo-zélandais de l'équipe de chercheurs se sont rendus dans une région de la plateforme de glace de McMurdo, en Antarctique de l'Est, connue pour abriter de petites mares, ne mesurant que quelques décimètres de profondeur et quelques mètres de large.

Leur fond est tapissé de microbes qui s'y sont accumulés au fil des années pour former des couches visqueuses.

Elles "peuvent faire quelques centimètres d'épaisseur, être colorées, et présenter des strates très nettes", explique Mme Husain.

Elles sont composées de cyanobactéries, des organismes unicellulaires photosynthétiques, dépourvus de noyau, connus pour être capables de survivre dans des environnements extrêmes.

Mais les chercheurs y ont aussi trouvé des marqueurs associés à des eucaryotes, comme des algues ou des animaux microscopiques, témoignant d'une surprenante biodiversité, qui semble influencée par les différences de salinité entre les mares.

"Aucune mare ne se ressemblait", raconte Mme Husain.

"Nous avons trouvé des assemblages diversifiés d'eucaryotes issus de tous les grands groupes dans toutes les mares étudiées", poursuit-elle.

Cela démontre que "ces environnements uniques sont capables d'abriter des assemblages di-

versifiés de formes de vie, même à très faible distance les uns des autres", souligne la chercheuse, selon qui ces découvertes ont aussi des implications sur la recherche de vie-extraterrestre.

"L'étude de la vie dans ces environnements

particuliers sur Terre peut aider à mieux comprendre les environnements potentiellement habitables sur des mondes glacés, y compris les lunes glacées de notre système solaire", comme Encelade ou Europe, dit-elle.

La région progresse...



**REGION
CASABLANCA
SETTAT**



Notre région, notre vie, notre avenir

Sport pour tous : Santé, loisir, ambition et couronnement



Pour faire du sport un moteur de cohésion sociale et de rayonnement territorial, la Région adopte une approche ambitieuse et inclusive. Elle mène des projets structurants : rénovation de 9 stades à Casablanca en perspective de la CAN 2025, réhabilitation du complexe sportif Ahmed Aharras à Bernoussi (36MDH), création de 21 terrains de proximité en zones rurales (18MDH), et construction de centres universitaires de football à Bouskoura, Médiouna et Azemmour.

Un soutien financier de 175 MDH est également dédié aux ligues régionales et fédérations sportives. Dans le cadre des préparatifs au Mondial 2030, coorganisé avec l'Espagne et le Portugal, la Région investit 5,1 milliards de dirhams dans l'aménagement des axes menant au Grand Stade Hassan II à Benslimane.